

Dialogue

d'Informations Municipales

CAUDRY



Bonnes Vacances !

Sommaire

Édito	Page 1
Vie Locale	Pages 2 à 7
Travaux	Pages 8 à 11
Infos pratiques	Pages 12 et 13
Sécurité	Pages 14 et 15
Vie des quartiers	Pages 16 et 17
Expression libre	Pages 18 et 19
Vie historique	Pages 20 à 22
Environnement	Page 23
Le plume verte	Pages 24 à 27
Commerce - Artisanat	Pages 28 et 29
Infos pratiques	Page 30
Vie associative	Page 31
Vie des seniors	Pages 32 et 33
Vie scolaire	Page 34
Point jeunes	Pages 35 à 39
Vie sportive	Pages 40 à 45
Vie Culturelle	Pages 46 à 51
État-Civil	Pages 52 et 53

Infos Pratiques



Durant l'été le **Stade Nautique** est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.



Vous résidez à Caudry et vous n'avez jamais visité le **Musée des Dentelles et Broderies**?

Profitez des vacances pour y aller!
Il est gratuit pour les Caudrésiens...

*Retrouvez toute l'actualité
de la rentrée !
A vos agendas !*

Momentanément suspendue pour cause de remaniement, la rubrique «En bref» vous sera proposée dans sa nouvelle version dès le prochain numéro de DIALOGUE.

Bulletin d'informations
de la Ville de CAUDRY
Directeur de la publication
G. BRICOUT

Rédaction :
A. MEULAND-DHOLLANDE, L. HOËZ
Photos : R. TRUY
Services COMMUNICATION
& TECHNIQUES
Corrections : M. DENHEZ
Impression : Imprimerie Le Lièvre JMG
Numéro ISSN : 1265-8065
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2012

Place des Mantilles, le 23 juin dernier, malgré un temps instable le public était venu nombreux assister à une compétition de HIP-HOP d'une grande qualité. Novices et initiés ont été impressionnés par les différentes figures. Cette manifestation s'est déroulée dans le cadre de la fête de la musique et était proposée par A100DANSES avec l'aide logistique de la Municipalité.



Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

L'été est là sans qu'on le sente vraiment au plan du climat.

De nombreuses manifestations ont animé la fin du printemps. Les fêtes de la musique ont été une grande réussite. Des formations locales y ont excellé dont « Lips in Sugar » et une formation hip hop « A100 Danses ».

Le carnaval a été d'un excellent cru et a attiré un nombreux public malgré la pluie incessante.

Notre population a ainsi pu se distraire gratuitement ce qui est important à une époque de grandes difficultés sociales.

Donner un peu de bonheur à nos concitoyens, c'est le souci constant de la municipalité mais aussi de toutes nos associations locales sans qui nous ne pourrions faire tout cela. Je rends hommage à tous dirigeants, animateurs et à tous les membres qui consacrent leur temps et le meilleur d'eux mêmes pour permettre à leurs adhérents de se distraire et de s'épanouir.

Le budget de la ville consacré aux associations, hors mise à disposition de bâtiments et de matériels, s'élève à 800 000 €. Mais comme dirait une grande marque « ils le valent bien ». Encore merci à eux.

Caudry continue son développement. Le bowling tant demandé par les jeunes et les moins jeunes est ouvert.

Les parcs publics ouvrent les uns après les autres (Bois Thierry, promenade Sud) pour le grand plaisir des familles et des promeneurs. Beaucoup d'enfants en profitent.

Nous avons encore malheureusement à déplorer des incivilités (bruits nocturnes, dégradations). Sachez que notre police municipale est désormais à effectif complet et que les surveillances et interventions vont être plus nombreuses. N'hésitez pas à faire appel à eux.

Je vous souhaite de bonnes vacances à Caudry ou ailleurs.

Bien à vous,

Guy BRICOUT

Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord



Vie locale

Elena Iturra quitte ses fonctions

Elena Iturra a quitté ses fonctions de Directrice de la cohésion sociale et chef de projet ANRU de Caudry, dans l'émotion.

Le maire de Caudry, la municipalité, les collègues et les partenaires de projets étaient venus nombreux à la cérémonie organisée par la ville de Caudry pour son départ.

Un power-point retraçant ses parcours personnel et professionnel, avait été finement préparé en toute discrétion par ses collègues, mêlant ainsi humour et affection ; beaucoup de larmes ont coulé inévitablement.

Le maire de Caudry s'est félicité de cette collaboration harmonieuse qui, ayant duré 9 ans, lui laissera de bons souvenirs et lui a souhaité une bonne installation dans ses nouvelles fonctions.

En effet, cette jeune femme de 34 ans, fille d'un réfugié politique chilien, diplômée d'un DESS en stratégies de développement social et sciences politiques et d'une maîtrise de droit, mère de 2 enfants âgés de 5 et 4 ans, a intégré au 1^{er} mai 2012 la fonction de Directrice du projet de rénovation du quartier ancien de Lille.

Mais auparavant, elle a souhaité dans une allocution, très longue et très émue, remercier chacun de ses collègues en soulignant le fait que les Services de la ville de Caudry représentaient une grande famille avec différents caractères, des moments heureux et malheureux, des moments de stress et des moments de joie.

Elle quitte avec tristesse une grande famille dans une petite ville pour emmener sa petite famille dans une grande ville

Peggy SZOPA
Directrice de Cabinet.



Thierry CATTEAU quitte la direction d'Oxytol

Thierry CATTEAU, 48 ans, quitte la société familiale Oxytol-Targol après avoir vendu à Thibault DURIEUX, peinture et Chimie.

Départ empreint d'émotion pour ce PDG, énergique, fonceur et innovateur qui, malgré les turbulences familiales, les vicissitudes liées à la redoutable concurrence des grandes enseignes, le flop des 5 points de vente, a su se maintenir au top et développer son entreprise de fabrication de peinture de 6 à 58 salariés dont 8 commerciaux. Une pensée pour chacun d'entr'eux tout en soulignant la fidélité des plus anciens.

Il a fait le choix de ne plus supporter seul cette ambition de tous les jours et laisse la direction à un nouveau chef d'entreprise expérimenté avec lequel les marchés étrangers vont s'ouvrir aux produits nordistes. Il a conseillé aux salariés d'être aux côtés de leur direction car l'entreprise a besoin de leur soutien.

Thierry CATTEAU aspire aujourd'hui à la sérénité car le stress l'a beaucoup marqué ces dernières années. Il gardera des souvenirs plein la tête de cette aventure extraordinaire.

Peggy SZOPA
Directrice de Cabinet



Au revoir Germain...

Aujourd'hui nous rendons un dernier hommage à Monsieur Germain SANTER, à l'homme qu'il était et au courage dont il a fait preuve tout au long de sa vie.

Germain santer est né le 22 juin 1937 à Avesnes-lez-Aubert. Ses parents Lucien et Obéline ont déjà deux fils : Robert et Lucien. Germain fait ses études communales mais cela ne lui plaît pas vraiment. À 14 ans, le Certificat d'Études en poche, il travaille comme manutentionnaire chez les Vins Mailliard et gravit les échelons pour devenir contremaître.

Jamais sorti d'Avesnes, il arrive à l'âge de 19 ans dans la capitale pour effectuer son service militaire au cinquième régiment de Versailles.

Lui qui pensait ne jamais passer son permis de conduire pour rouler toute sa vie à vélo, l'obtient et se met alors à rêver de conduire un camion.

Il achète son premier 10 tonnes avec l'aide financière d'amis cambrésiens et en 1963 il crée les «Transports Germain Santer», aidé des premiers conseils de son cousin Jean.

Puis deux, puis trois, puis quinze camions!... mais Germain rencontre des difficultés et cesse cette activité.

Deux enfants vont naître : Philippe en 1959 et Sylvie en 1964.

Peut-être ne le sait-il pas encore mais c'est le commencement d'une bâtisse familiale très forte.

À partir de 1974, sa vie prend un double tournant :

Il agrandit son foyer avec Evelyne, David et Nathalie et avec 50 000 Francs en poche, il se rend à la première vente aux enchères de matériaux, avec son ami Michel.

En 1977 SAINTHIMAT est créé. Sainthimat Matériaux, révèle déjà des caractéristiques fortes : Germain SANTER a créé un nouveau métier : une création innovante, une nouvelle façon d'acheter et de vendre. En créant SAINTHIMAT, Germain bouleverse les codes et fait de son entreprise un nid familial, le rassemblement des générations : son fils philippe y entre en 79, puis sa belle-fille Brigitte en 81, sa fille Sylvie en 85, puis Dany, David, Nathalie... chacun occupe un poste qui évoluera avec les années et qui se perpétuera avec l'envol du groupe SAINTHIMAT.

Le 1^{er} décembre 1987, l'entreprise s'installe à Caudry dans l'ancien dépôt central des coopérateurs Sambre/Escaut. C'est le commencement de SAINTHIMAT à l'échelle nationale avec une ouverture de magasin à La Bassée en 91, Gaillon en 93 et Boissy en 1997.

SAINTHIMAT, c'est alors l'importation de produits venant du monde entier.

GERMAIN, autodidacte, travaillait parfois jour et nuit. Lors de voyages en Chine, alors qu'il ne parle pas un mot d'anglais, il négocie rien qu'avec les yeux!

GERMAIN, une main de fer dans un gant de velours, avec à la clé

la réussite que nous connaissons tous mais également la

reconnaissance de son personnel qu'il choyait quelque soit son statut.

Puis en mars 2000, l'entreprise bat son plein, Germain préserve sa famille et prend officiellement sa retraite. C'est la cession du groupe SAINTHIMAT. C'est la gestion de son patrimoine avec ses enfants, profiter de la vie avec son épouse, les voyages dans le monde entier en famille et c'est aussi profiter de ses passions :

le CYCLISME, en offrant à deux reprises la venue du Tour de France à la ville de Cambrai, et la MUSIQUE en remplissant à la perfection sa fonction de Président de l'Harmonie Municipale de Caudry, et en ayant sans cesse une pensée pour son ami Maurice ANDRÉ, qu'il invita même à venir jouer en concert plusieurs fois dans le Cambrésis.

Puis au printemps 2010, c'est la sombre nouvelle... Germain est atteint par le cancer. Ce vilain crabe auquel il fait face dès la première seconde et jusqu'à la dernière... lui qui se voyait déjà centenaire...

Un mari attentionné, un père aimant, très proche de ses enfants, un grand-père généreux, un ami fidèle...

C'est de cette façon que chacun l'a accompagné durant la maladie dans les valeurs qu'il leur avait transmises...

Oh certes, de temps en temps un petit coup de gueule, par-ci par là ... et un caractère bien trempé

Mais c'était aussi pour cela que Germain SANTER était tant aimé : parce qu'au fond, sous cette carapace, il y avait un homme d'une grande bonté avec une sensibilité à fleur de peau...

La famille de Germain



Mardi 10 Avril 2012 - Hommage de l'Harmonie Municipale à son Président regretté

Le bureau, l'ensemble des musiciens de l'Harmonie Municipale et les membres de la Batterie Fanfare se retrouvent orphelins de leur président, un homme dont le dévouement et l'engagement personnel resteront, pour bon nombre de nos contemporains, des repères.

Germain était de-ceux qui forcent l'admiration et servent d'exemple. La grande famille des musiciens est réunie cet après-midi pour honorer sa mémoire et dire à sa famille, son épouse Evelyne ainsi qu'à ses enfants combien elle pleure son absence. Malgré un combat acharné contre la maladie, Germain est parti, trop tôt, trop vite. Sa disparition laisse un grand vide, tant sa personnalité et ses qualités morales étaient imposantes. La dernière réunion de bureau en sa présence fut celle où il reçut sa médaille pour 15 ans de présidence de l'Harmonie Municipale. Ce jour-là c'est lui qui nous sermonait lorsque nous nous laissions aller au découragement à tel point que nous avons fini par nous dire qu'il pourrait s'en sortir. Il s'en est allé rejoindre son ami trompettiste Maurice André. C'est avec une grande émotion que je veux en mon nom personnel et au nom de notre grande famille de musiciens saluer une dernière fois notre Président, qu'il repose en paix. Son souvenir nous accompagnera toujours. (Texte de C. Payen, lu par C. Freté aux obsèques de M. Santer)



Alors que paraît ce numéro de DIALOGUE, l'édition 2012 du Tour de France se termine.

Un fervent supporter regarde de là-haut la caravane passer au son d'une trompette, celle de Maurice André...



Albert Watremez fait don d'un tableau à la commune...



Albert WATREMEZ a souhaité faire don à la Ville de Caudry, d'une peinture à l'huile. Cette représentation au 1/9^{ème} de l'oeuvre d'Eugène DELACROIX « La Liberté guidant le peuple » a pour thème emblématique la République. Quoi de plus normal que cette toile trouve sa place à l'Hôtel de Ville de Caudry.

Albert WATREMEZ est né en 1943. Après avoir obtenu son Certificat d'Etudes à l'âge de quatorze ans, il entre dans la vie active dans une usine de textile afin d'aider financièrement sa famille. Parallèlement, durant huit ans, il travaillera avec son père, artisan peintre d'intérieur et peintre en décors. Celui-ci lui enseignera les gestes du métier, les techniques, les secrets d'atelier et ses tours de mains qui sont transmis de génération en génération dans cette famille de peintres depuis 1842. Albert devient alors la 5^{ème} génération de peintre décorateur.

Au delà du métier, une passion est née, faite de riches découvertes : préparation de glacis, broyage de pigments éclatants mélangés aux odeurs d'huile de lin ou d'oaillette, faux marbres, ornements, patines, imitations bois. Tout est prétexte pour jouer avec sa créativité.

Après sa journée de travail, voyant son père réaliser de beaux décors, Albert doté « d'un bon coup de crayon » s'essaya à peindre sa première toile. Depuis, une centaine de tableaux ont été réalisés et répartis aux quatre coins de France. Un artiste peintre paysagiste et figuratif amateur est né.

A l'âge de 22 ans, il cherche la reconnaissance du métier de peintre en bâtiments pour devenir indépendant. A la remise des diplômes, il sortira 1^{er} de sa promotion. A loisirs, il continue d'évoluer dans la peinture artistique et entreprend, à la façon du Compagnonnage, de parcourir les régions avec l'entreprise qui l'emploie.

Il découvre ainsi la Côte d'Opale, la Moselle, la Région Parisienne puis la Touraine. Le talent artistique déborde chez ce peintre décorateur. Son expérience, sa connaissance et sa rigueur font qu'Albert réalise un travail soigné sur les chantiers lui valant la nomination de chef d'équipe.

Ce « chemin professionnel » inspire également l'artiste de chevalet qui sommeille en lui. Il reproduit alors les architectures et les paysages découverts lors de ce « tour des régions », période riche d'expériences.

A l'âge de 25 ans et après trois années passées loin de sa famille, il décide de revenir à Solesmes en tant que chef d'équipe auprès d'artisans peintres d'intérieur et ce jusqu'en 1974. Cette année-là, Albert, marié à Roselyne rencontrée quatre ans auparavant à Caudry, devient employé municipal de notre commune. Sa passion n'a de cesse de grandir. Albert expose pour la première fois en 1975, lors du Salon de la Ville de Caudry, connu aujourd'hui sous le nom de « Salon des Arts », orchestré de main de maître par Maurice Bricout.

En 1976, il exposera au 1^{er} Salon National de Peinture de Cambrai où il aura le privilège de cotoyer des peintres renommés comme Alain Bonnefoit et Georges Ardit. Deux ans plus tard, il est retenu au Concours International de Peinture du Festival des Arts et Lettres de Douai. Cette même année, il devient membre des « Artistes et Poètes de France ».

En 1982, il expose à Solesmes au 1^{er} Salon de Printemps, en présence d'artistes peintres reconnus dont Bernard Buffet. Depuis, il sillonne la région pour participer à diverses expositions.

Ses compétences professionnelles lui permettront de diriger le Service Peinture de la Ville de Caudry. Il y terminera sa carrière au grade de Contrôleur Principal des Travaux.

En 2003, à l'âge de 60 ans, il prend sa retraite et poursuit actuellement sa passion pour l'Art.

Pour la petite histoire, ne faillant pas à la tradition, « Arno » son fils est devenu, à son tour, peintre d'intérieur et peintre en décors et trompe l'oeil pour le plus grand plaisir et la plus grande fierté d'Albert. Voilà maintenant 6 générations que les peintres décorateurs se succèdent dans cette famille.



8 jeunes footballeurs en Allemagne

Accompagnés de bénévoles du Comité des Fêtes d'Audencourt, 8 jeunes Audencourtois, licenciés de football à l'ES Caudry, se sont rendus Outre Rhin les 23 et 24 juin derniers. Ils ont disputé un tournoi de football dans la ville de Sinthern, banlieue de Cologne. Les couleurs de la Cité de la Dentelle ont été défendues avec brio.

Ismaël DECALION
Responsable Régional IDF
Nord Pas de Calais

Les gagnants de l'opération Jouez c'est magique

Cette Opération commerciale organisée par le groupement des unions commerciales Grand Hainaut a récompensé beaucoup de clients des commerçants de l'UCAC.

Le tirage au sort final avec les tickets de toutes les unions commerciales des trois territoire : Cambrésis - Valenciennois - Avesnois a en effet désigné 6 gagnants dont les tickets provenaient de commerçants de l'UCAC

Il s'agit de Mme Nicole SKUPIEN de Caudry. Elle a offert la voiture à sa petite fille. Le billet tiré au sort venait du magasin "Au petit Paris"

- Un voyage pour 2 à Majorque gagné par M. Arnaud Caillaux
- Un téléviseur PLASMA 42" gagné par M. André Trouillez
- Un robot MAGIMIX gagné par Mme Nathalie LEFEVRE
- Un coffret découverte séjour bien-être gagné par Corinne COMIEN
- Un coffret découverte séjour bien-être gagné par Jordan PLET.



Roulez carrosses !

Samedi 02 juin, l'office de tourisme* de Caudry a organisé une sortie en covoiturage à Arras. Tous les participants sont enchantés de la visite du musée où ils ont découvert les carrosses de Versailles. Quartier libre dans la ville ensoleillée et visite des carrières de Wellington ont également été très appréciés !

Merci aux participants et bienvenue aux prochaines inscriptions de nos futurs déplacements.

Contact : 03.27.70.09.67



L'école Municipale de Musique s'installe dans de nouveaux locaux : « Les ateliers culturels »

L'école de musique de Caudry a pour but de favoriser l'épanouissement des enfants et des adultes dans l'art musical.

Un jardin musical permet aux enfants de 4 à 6 ans de découvrir les notions de sons, de rythmes et les différents instruments.

A leur entrée au CE1, les élèves sont admis en classe de formation musicale où ils apprennent le solfège. Dès la première année, ils peuvent commencer l'apprentissage de l'instrument qu'ils ont choisi (flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, saxhorn, percussions, guitare classique et piano).

Il existe également au sein de l'école, une classe d'orchestre et un atelier jazz musiques actuelles.

Nouveautés cette année : création d'une batucada (orchestre de percussions brésiliennes) et d'une classe de chant.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Inscriptions et renseignements
au 03 27 75 03 27

Reprise des cours semaine du 3 septembre.





A la Plate-forme de Distribution du Courrier de Caudry (PDC), 60 postiers assurent la distribution du courrier de la ville et des communes avoisinantes, en voiture, en cyclo, à vélo ou à pied.

Chaque jour, ils déposent ainsi plus de 25 000 courriers et colis dans les boîtes aux lettres.



Pour optimiser la distribution de votre courrier, faciliter l'accès à votre boîte aux lettres est un atout ! La Poste, dans le souci de proposer une qualité de service toujours meilleure, vous propose des conseils dans le choix et l'installation de votre boîte aux lettres, mais aussi dans la rédaction des adresses. **En adoptant les 6 règles d'or pour une adresse précise, vous vous assurez d'une bonne distribution du courrier, dans les meilleurs délais.**

Mon adresse précise : 6 règles d'or



MONSIEUR DANIEL DELHOURME
 APPARTEMENT 25
 ENTREE B RESIDENCE LES IRIS
 3 BOULEVARD DU LEVANT
 95220 HERBLAY

Des informations ordonnées du Nom à la Commune du destinataire :

- ① - 6 lignes maximum.
- ② - 38 caractères maximum par ligne, espaces compris.
- ③ - Pas de signe de ponctuation, ni d'italique, ni de souligné.
- ④ - Les 3 dernières lignes en majuscules.
- ⑤ - Pavé adresse aligné à gauche.

Mon accès performant : 4 règles d'or



- ① - Un équipement postal libre d'accès pour assurer la distribution aux habitants.
- ② - Une implantation de cet équipement à l'adresse indiquée.
- ③ - Une implantation dans un lieu accessible aux véhicules automobiles.
- ④ - Une implantation en bordure de voie ouverte à la circulation publique.



Un accueil pour les entreprises est réservé rue de Wedel, du lundi au vendredi de 8H30 à 16H00, et le samedi de 8H30 à 12H00.

De nombreux services comme l'envoi de courrier et de colis en France et à l'international, l'envoi de courrier publicitaire adressé, les boîtes postales, la collecte et la remise... sont proposés.

Plate-forme de Distribution Courrier
Rue de Wedel
BP 10217
59544 CAUDRY CEDEX
Tél. : 03 27 76 63 70



LA POSTE

**J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???**



La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 a suspendu le service national et instauré un parcours de citoyenneté et, ainsi, l'obligation de recensement pour tous les Français(es) de 16 ans auprès de la Mairie de leur domicile.

L'attestation de recensement ainsi que le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C) sont obligatoires pour s'inscrire à différents examens : CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire.

Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le **1^{er} janvier 1996** et le **30 juin 1996** sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 2^{ème} période de l'année 2012. Pour ce faire, il sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

Jean-François Sautière
Administration Générale



MARINE NATIONALE

CENTRE D'INFORMATION ET
DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES

POINT DE RENCONTRE DU CIRFA MARINE LILLE



Une permanence est assurée uniquement sur rendez-vous (03.20.57.63.46) :

- ▶ le 4^{ème} mercredi du mois
- ▶ de 9h30 à 12h00
- ▶ au Service Enfance et Jeunesse de CAMBRAI (S.E.J.C)
situé 13 bis, rue Saint Nicolas (tél : 03.27.08.80.95)

**ET SI VOUS ÉTIEZ DÉJÀ MARIN
SANS LE SAVOIR ?**

Travaux par Marion MUTEZ



PARC
BOIS
THIERRY

Espace Nature



DÉCOUVRIR L'ENVIRONNEMENT :

Dans le cadre des travaux du Parc Bois Thierry certains habitants ont été associés dans le cadre des Ateliers de Travaux Urbains (ATU) à la conception de panneaux d'information :

- Des panneaux d'entrée vont prochainement être implantés aux différents points d'accès du Parc.
- Des panneaux pédagogiques vous permettront de découvrir et comprendre cet espace de nature ainsi que la gestion qui en est faite.
- Des panneaux botaniques permettront de découvrir les espèces végétales remarquables qui peuplent cet espace.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT :

Les différentes réunions de quartier ont permis de rester attentif aux attentes des riverains et prendre la mesure des dysfonctionnements. Il en ressort que les gestionnaires, riverains, enfants, et usagers souhaitent pouvoir profiter pleinement de ce site.

Lors de la dernière réunion publique qui s'est tenue le 24 mai quelques incivilités nous ont été exposées.

Aussi, il nous semble important de vous rappeler les quelques règles qui régissent la fréquentation de ce parc :

- circulation interdite des deux roues et véhicules à moteur
- consommation d'alcool interdite
- interdiction de laisser des déjections canines dans le parc
- regroupement interdit après 22H00
- obligation de jeter tout déchet dans les poubelles
- obligation de tenir les chiens en laisse.

Pour le non respect de ces règles de vie, vous encourez une amende (de 35 à 38 € en fonction des infractions relevées).

Ce parc nouvellement créé est un lieu de partage pour TOUS, vous y trouverez des zones naturelles où la biodiversité est à découvrir et des espaces plus artificiels et maîtrisés pour le jeu, la détente, la promenade, ... Nous espérons que vous en profiterez agréablement.

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX AU PARC BOIS THIERRY :

Pour compléter l'offre en cœur de ville et dans les différents quartiers, le Parc Bois Thierry s'est doté d'une nouvelle aire de jeux qui propose une diversité d'équipements pour toutes les tranches d'âges.

Très apprécié des enfants, l'ancien jeu de cordage a, quant à lui, trouvé un nouvel environnement à proximité de la gare en remplacement de l'ancienne aire de jeu de la rue des Fours à Chaux.

Ne reste plus que le soleil d'été pour que nos enfants puissent pleinement en profiter.

Marion MUTEZ,
Chargée d'aménagements urbains.
Claire Estermann,
Directrice PRU.



Découverte



Promenade



Jeux et partage



Repos et détente



L'environnement est l'affaire de chacun



Le parc Bois Thierry de nouveau investi !



Une promenade centrale entre le Centre Ville et le Quartier Est



Maintien d'une ambiance naturelle au coeur du parc



Les riverains venus en nombre lors de la réunion de quartier



Gradins : articulation entre l'esplanade et le parc



Aire de jeux du parc Bois Thierry

Promenade Sud : ambiance ombragée

Au contact du quartier Maupassant en rénovation, cette ancienne peupleraie a été complètement repensée pour satisfaire les attentes des habitants du quartier mais aussi pour offrir un cadre de promenade à l'ensemble des Caudrésiens.

Cet espace abritera prochainement une structure de jeu pour enfants de 6 à 14 ans, un toboggan de talus et une balançoire.

Il a aussi été équipé de nouveaux agrès sportifs, d'assises pour le repos, et au contact du cœur du quartier d'une surface en stabilisé propice aux parties de pétanques. La végétation plantée a été diversifiée pour offrir un cadre de nature.

Une grande partie de cette promenade a été rendue accessible aux personnes à mobilité réduite par l'intégration de cheminements aux pentes douces.

Nous espérons que vous profiterez agréablement de ce nouvel espace.

Marion MUTEZ

Chargée d'aménagements urbains



Liaison vers le coeur du quartier



Cheminement vers la campagne

Aménagement des abords des ateliers culturels

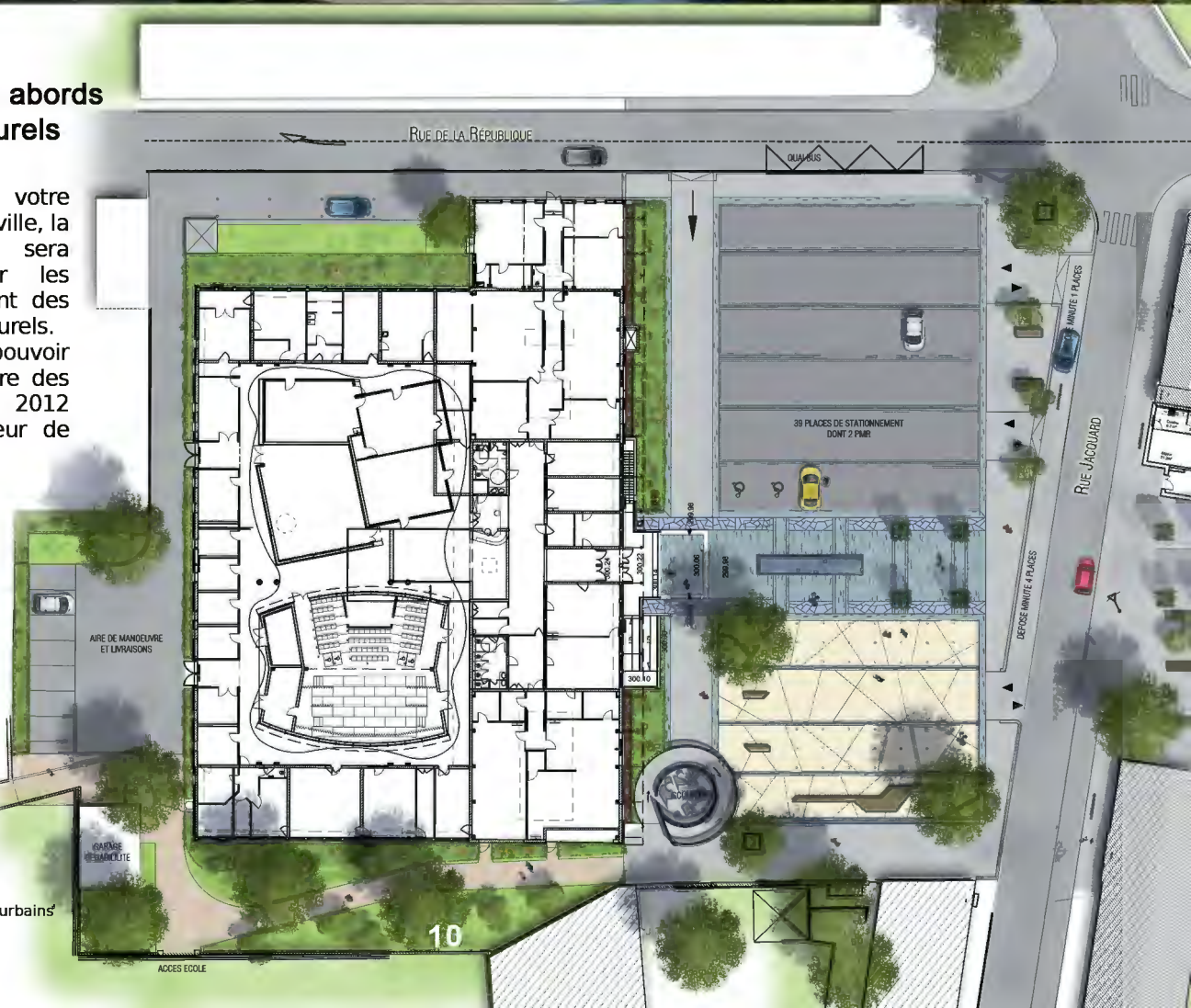
Pour l'amélioration de votre cadre de vie en centre ville, la période estivale sera l'occasion de lancer les travaux d'aménagement des abords des Ateliers Culturels. L'objectif étant de pouvoir accompagner l'ouverture des Ateliers en septembre 2012 par un espace extérieur de qualité.

Cet aménagement comprend :

- la création d'un parvis et d'une sortie sécurisée pour l'école Dolto,
- l'accompagnement du parvis des Ateliers,
- l'aménagement de stationnement en réponse à la forte demande en centre ville.

Marion MUTEZ

Chargée d'aménagements urbains





RUE DE LATTRE
DE TASSIGNY

SUPPRESSION DES BRANCHEMENTS PLOMB

Le programme 2012 de suppression des branchements plomb se poursuit. La SADE procède au remplacement des 52 branchements plomb. La technique de l'extracoupe ainsi que le travail de terrassement par aspiration sont utilisés.

L'extracoupe :

Cette technique permet de remplacer les branchements plomb par des tubes en polyéthylène en limitant les terrassements à deux petites niches. Le principe consiste à découper et à élargir le tuyau plomb existant de façon à introduire en lieu et place un tube PEHD :

- un câble est introduit dans le tuyau plomb existant ;
- une des extrémités est fixée à un treuil, l'autre est coiffée d'un outil de coupe à l'arrière duquel est relié le tuyau de substitution en PEHD ;
- la mise en route du treuil entraîne l'outil qui fend et élargit le plomb, libérant ainsi un orifice suffisant pour y recevoir le tube en polyéthylène présentant les mêmes capacités de débit que le tuyau d'origine.

Le terrassement par aspiration

de tous matériaux est rapide. Il évite le danger d'endommager les conduites souterraines :

- haute efficacité d'évacuation de terre dans les centres urbains.
- réduction considérable de la dimension des fouilles et du temps d'intervention.
- aspiration sans danger des terrains contaminés.
- technique extrêmement écologique.
- Les câbles et les fils ainsi que les racines d'arbres ne sont pas abîmés.

L'aspiratrice-excavatrice complètement autonome garantit une disponibilité immédiate.

PROGRAMME 2012

Déjà réalisés : rue de Fourmies, 42 branchements remplacés.

En cours : rue de Lattre De Tassigny.

Le programme se poursuivra par : rue F. Charlet, rue K. Marx, rue du Bassin des Eaux et passage du Star.

Soit une moyenne annuelle de 220 branchements renouvelés.



Extracoupe



Tuyau et flexible d'aspiration

Infos pratiques



Association pour le DON DU SANG

bénévole de la région de Caudry

Journées 2012

- mardi **14 août**

de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Salle des Sports Sautière

- dimanche **14 octobre**

de 8h à 12h Salle des Fêtes du pôle culturel

- lundi **15 octobre**

de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Salle des Fêtes du pôle culturel

- mardi **18 décembre**

de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Salle des Sports Sautière

Établissement Français du sang - nord de France
96 Rue de Jemmapes. BP 2018. 59012 LILLE CEDEX
Tél. 0 820 802 222 - www.donusang.net

Pharmacies de Garde le samedi

14 juillet, voir : www.servigardes.fr
L'information en temps réel sur les pharmacies de garde.

21 juillet pharmacie de la Basilique

28 juillet pharmacie Moreau

samedis 04, 11, 18 et 25 août 2012,
voir journal

08 septembre pharmacie Centrale

15 septembre pharmacie Moreau

22 septembre pharmacie Denoyelle

29 juin pharmacie de la Basilique



Informations de l'Assurance Maladie du Hainaut



mon parcours d'assuré

Une morsure de chien,
une bousculade dans la
cour de récréation,
un accident de la cir-
culation dont vous n'êtes
pas responsable...

INFORMATION

JE SUIS BLESSÉ PAR UN TIERS

Ces accidents causés par un tiers sont à déclarer au plus vite à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Vous contribuez ainsi à la bonne gestion de notre système de santé.

Je déclare l'accident

Si vous avez été victime d'un accident mettant en cause la responsabilité d'une autre personne, il est indispensable de déclarer votre accident dans les 15 jours.

J'informe les professionnels de santé que je consulte

Je précise que j'ai été blessé(e) par un tiers, aux professionnels de santé que je consulte. Ils le mentionnent alors sur la feuille de soins en cochant la case «accident causé par un tiers».

Cette démarche permet à l'Assurance Maladie de récupérer les sommes engagées pour vos soins de santé auprès du tiers responsable ou de sa compagnie d'assurance. Ainsi, ensemble, nous améliorons la gestion du système de santé. C'est bien pour tous et pour chacun.

Rendez-vous sur ameli.fr pour télécharger la déclaration et le dépliant d'information

LE BON RÉFLEXE

J'adresse la déclaration à ma caisse dans les 15 jours suivant mon accident





CAUDRY

Collecte des encombrants : tout change

Ne vous encombrez plus la tête avec les encombrants



Les deux secteurs sont supprimés. Désormais le ramassage se déroulera sur l'ensemble de notre commune.



Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le :



lundi 17 septembre 2012 à partir de 5h30

Les déchets doivent pouvoir être portés par deux équipiers de collecte.

RAPPEL : ne sont pas collectés : Pneumatiques, pots de peinture, déchets médicaux, autres déchets toxiques, tôles type «éternite» (amiante), gravats, déchets verts (branchages, pelouse sont à déposer directement à la déchetterie) et 3E (petit et gros électroménagers, téléviseur, ordinateur).

POURQUOI : La loi impose maintenant le tri des encombrants en vue du recyclage ou du réemploi et des économies d'énergie. Le dépôt en mélange est inexploitable et pollué d'où les restrictions de la collecte, ces produits non collectés doivent être déposés en déchetterie.

RECOMMANDATION :

Ne vous mettez pas en infraction du Code Pénal article R632 - 1

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures (amende 35 euros).



COVED SA
Agence Nord Seine
Exploitation de Caudry
03 27 75 13 36

RAPPEL :
les encombrants doivent être
sortis le 17 septembre
dès 5h30 sur le trottoir



SYCTOME C
39, rue de Ligny
59540 CAUDRY
03 27 37 78 03

Horaires du bureau de Caudry
64 Boulevard Jean Jaurès



► les mercredis matin des semaines paires de 8h30 à 11h30

VEOLIA ► les mercredis après-midi des semaines impaires de 14h à 16h
EAU

VENTE DE GARAGES

rue René de la Nation

La Ville de CAUDRY dispose d'une unité foncière située entre le Palais des Sports et la Gendarmerie.

L'accès de cette parcelle communique avec la rue René de la Nation.

descriptif

Érigé sur deux batteries de 12 garages accolés avec une cloison intermédiaire et une pente de toit, chaque garage mesure :

Longueur : 6, 52m - Largeur : 2,93m

Hauteur arrière : 2,90m - Hauteur avant : 2,12m

L'ossature est constituée de plaques de béton vibré de 0,50 de haut - épaisseur 37mm - encastrées dans des poteaux intermédiaires de section 13x13cm, posés en fouilles.

La charpente est en sapin du pays, traitée, protégée par une couverture en tôles nervurées, style bac acier anti-condensation bleu nuit ou rouge brun.

Une porte basculante en acier galvanisé d'une largeur de 2,75m sur une hauteur de 2m permet un accès aisé. Un enrobé noir constitue le revêtement de sol

Il ne reste que quelques garages !

Pour tout renseignement 
s'adresser aux Services Techniques

03 27 75 70 23





Sécurité

Contre les cambriolages ayez le bon réflexe

Protégez votre domicile

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur / extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleur... Confiez les plutôt à une personne de confiance.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

En cas d'absence durable

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.



Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances» organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

Avant l'arrivée de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez aucun objet, porte ou fenêtre
- interdisez l'accès des lieux à toute personne sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte à la brigade de gendarmerie. Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des regroupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers et des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

Vous êtes victime d'un cambriolage : COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

- OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
- OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
- TÉLÉPHONES PORTABLES VOLÉS :
 - . SFR ! 1023
 - . ORANGE : 0 800 100 740
 - . BOUYGHES TELECOM : 0 800 29 10 00

www.interieur.gouv.fr



« À MOTO, LE PLUS GRAND DANGER, C'EST DE PENSER QU'IL N'Y EN A PAS »

Le nouveau film de la Sécurité routière bouscule les idées reçues pour faire baisser la mortalité des motards (772 morts en 2011, +10%).

À moto, ce n'est pas ce que vous croyez : la majorité des accidents mortels a lieu, non pas en ville par temps de pluie, mais en rase campagne, sur route sèche, par beau temps.

Depuis le jeudi 24 mai, le film « À moto, le plus grand danger, c'est de penser qu'il n'y en a pas » est diffusé à la télévision et sur Internet pour expliquer et rétablir la réalité des accidents des motocyclistes :

**À moto, 2 accidents mortels sur 3
ont lieu en rase campagne,
dans 7 cas sur 10 en plein jour,
dans 8 cas sur 10 par beau temps.**

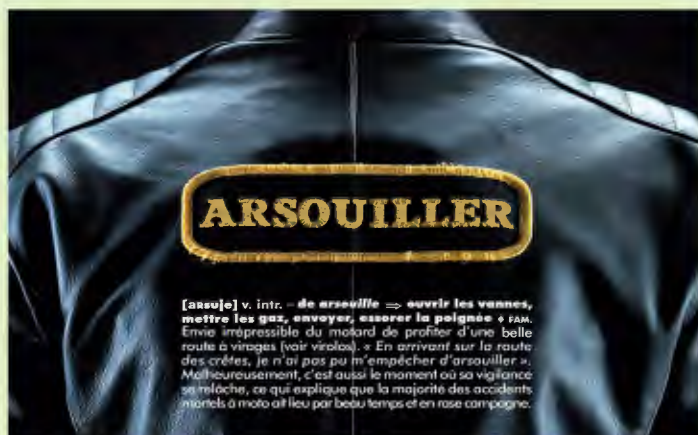
Sur ses gardes en ville...

L'action de ce film se déroule en agglomération, puis à la campagne. Dans les rues d'un centre-ville, la caméra accompagne un motard et montre les dangers qui peuvent surgir à chaque instant : la portière d'une voiture en stationnement qui s'ouvre brusquement devant sa roue, l'obligeant à un évitement dangereux pour contourner l'obstacle ; le piéton qui traverse sans regarder, casque aux oreilles, ou le refus de priorité, le contraignant à un freinage d'urgence ; la voiture qui serre à gauche sans clignotant, le forçant à une délicate manœuvre d'esquive. Une anticipation et une attention extrêmes permettent au motard de déjouer tous ces pièges mais...

...trop confiant à la campagne.

À la campagne, une fois dégagé du trafic, de jour, sur une belle route sèche, le motard a tendance à changer de comportement. La caméra montre le motard que l'on a suivi en ville, roulant cette fois sur une petite route au milieu des champs. Soudain, le voilà qui abaisse sa visière et met les gaz dans un rugissement. La machine accélère, disparaît derrière un bosquet, tandis que retentit le fracas de l'accident.

En confrontant la responsabilité des autres usagers de la route et celle des motards eux-mêmes dans les accidents mortels de la circulation, le film transpose la réalité des chiffres.



youtube.com/securiteroutiere

À MOTO, LE PLUS GRAND DANGER, C'EST DE PENSER QU'IL N'Y EN A PAS.

MOTOCYCLISTES ET LEURS ACCIDENTS EN FRANCE

LES VICTIMES

- Sur 981 personnes qui ont perdu la vie à deux-roues motorisés, **772 sont des motocyclistes** (données provisoires 2011).
- Les motocyclistes représentent près d'un cinquième des personnes tuées sur la route alors qu'ils constituent environ **1,5% du trafic**.
- La mortalité des motocyclistes a connu une **hausse de 10%** en 2011 par rapport à 2010 alors que celle des cyclomoteuristes est en forte baisse (-15,7%).
- Parmi les personnes tuées à motocyclette, on compte 23% de **jeunes** de moins de 25 ans, 51% de **25-44 ans** et 26% de plus de 44 ans.

LES CIRCONSTANCES

- À l'inverse des autres usagers, le nombre de motocyclistes tués dans un accident est **plus élevé le jour que la nuit** : 67,9% des tués pour 75,4% des accidents.
- 61,4% des personnes décédées à motocyclette sont mortes **en rase campagne**, alors que seulement 27,7% des accidents y ont lieu.
- Dans plus de 8 cas sur 10, les accidents mortels des motocyclistes ont lieu sur **chaussée sèche**.

LES RESPONSABILITÉS ET LES RAISONS

- Plus d'un tiers des victimes à motocyclette se tuent **seuls** sur la route et près des deux tiers meurent à la suite d'une **collision**.
- La **responsabilité** présumée d'un motocycliste dans un accident mortel dans lequel il est tué est de 62%. Lorsqu'il y a une collision à deux usagers, où le motocycliste est tué, sa responsabilité présumée est seulement de 48%, dans plus de la moitié des cas c'est donc l'autre usager qui est responsable.
- Les **vitesse**s pratiquées par les motocyclistes sont nettement supérieures à celles pratiquées par les automobilistes. On observe ainsi, pour les motocyclistes par rapport aux automobilistes : une vitesse moyenne supérieure de 2 à 4 km/h sur les autoroutes et 9 km/h sur les routes départementales.
- Bien qu'inférieur à la part d'alcoolémie dans l'ensemble de l'accidentalité routière (30,8%), le pourcentage des motocyclistes impliqués dans un accident avec une **alcoolémie positive** est tout de même de 20,6% pour les accidents mortels et 4,9% pour les accidents corporels.

Vie des Quartiers

CAUDRY AUDENCOURT

AL DUCASSE de la Saint BARTHELEMY C'est la fête !

les 25, 26 et 27 Août 2012

*Attractions foraines
et Restauration - Place de l'église*
au programme :

Samedi 25 Août 2012

de 6h à 18h Vide Grenier Brocante

rues H. Bracq, H. Méresse et L. Vausseur.

Parkings assurés - 1€ le mètre

réservations : M. GREVIN. Tél : 03 27 75 05 22

20h Repas dansant

sous chapiteau chauffé

animé par l'ORCHESTRE de «BRUNO MORETTI»

Au menu le traditionnel couscous

ou l'assiette anglaise (20€ et menu enfant 8€)

réservations au 03 27 85 45 92

ou au 03 27 76 07 75

Dimanche 26 Août 2012

11h Défilé et réception avec Aubade

avec la Batterie Fanfare

et l'Harmonie Municipale de Caudry

12h Apéritif dansant

animé par BETTINA et RICHARD

Restauration sur place

réservations au 03 27 85 45 92

ou au 03 27 76 07 75

15h30 Spectacle de Transformistes

Les MAGIC ETINCELLES

Entrée gratuite

Lundi 27 Août 2012

18h30 Traditionnel MATCH DE FOOT

Jeunes contre Anciens d'Audencourt

20h Réception et clôture des festivités



orchestre Bruno Moretti



Bettina & Richard





Le Nouveau Comité des Fêtes
du Quartier du Rosaire organise

les 6, 7 et 8 octobre 2012 sa Grande Fête Annuelle

les points forts :

Samedi 6 Octobre 2012

de 8h à 17h

BROCANTE

En parallèle à la Brocante, de nombreuses animations sont prévues durant toute la journée, avec notamment les démonstrations des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Caudry.

à partir de 20h

dans un chapiteau chauffé,

REPAS DANSANT

organisé au profit des anciens du quartier, et animé par l'Orchestre Jean-Michel CHRÉTIEN.

SPECTACLE de CABARET

plein d'humour proposé par JOËL, l'incroyable sosie de COLUCHE.

Dimanche 7 Octobre 2012

dès 11h30

DÉFILÉ dans les rues DU QUARTIER

en présence des Officiels de la ville, de l'Harmonie Municipale de Caudry et des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Caudry.

à 12h30

RÉCEPTION

des Officiels et des Habitants du quartier. Entrée gratuite.

à partir de 17h

LOTO | BINGO Familial

doté de nombreux lots de valeur.



Lundi 8 Octobre 2012

de 14h30 à 17h30

**APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE
DANSANTE**

pour les Anciens et les Habitants du Quartier
animée par Pascal PROUVEUR - Entrée gratuite.



Le droit d'expression des conseillers municipaux

**Charte de bonne conduite
dans la rédaction des écrits destinés
au Journal Municipal « DIALOGUE »
Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :
MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN
lors de la séance du Conseil Municipal
du 26 novembre 2002.**

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

⇒ Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement mais seulement en cas d'anomalie flagrante.

Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

J'ai pris la peine de relire toutes les observations des groupes minoritaires dans les Dialogues précédents et ceci m'amène à des réflexions.

Pour qu'un projet aboutisse, il faut qu'il parte d'une idée, soit travaillé par les services, soit soumis à la commission ad hoc, à la municipalité puis au conseil municipal.

A Caudry, nous cherchons systématiquement les subventions, ce qui permet de grandes réalisations sans que notre collectivité soit fortement sollicitée au plan financier. Exemple pour la place, nous avons à force de recherches de subventions obtenu 80 %. Peu de communes se battent autant et nous sommes une référence à ce sujet.

Je déplore l'absence de propositions d'améliorations de la part de nos opposants. Il ne suffit pas de dire, de voter, mais quand on veut qu'un projet aboutisse, de commencer à élaborer un dossier afin qu'il suive la filière ci-dessus décrite. Je connais beaucoup de « Yaka » ou « je l'avais dit » mais peu de bâtisseurs. C'est facile après coup de confirmer les succès ou de critiquer ce qui fonctionne moins bien.

Que n'avons nous pas été critiqués pour la création de la zone commerciale, du théâtre ou des cinémas qui rendent pourtant tant de services à nos concitoyens. J'attends toujours des félicitations pour les grandes réussites (ANRU, CFA, Lycée, Base de Loisirs, Pôle d'Échange de la Gare, Ateliers Culturels...). Certaines fois j'ai l'impression que les réussites qui changent l'image de notre ville dérangent et que l'opposition est plus heureuse des échecs que des réussites pour pouvoir contester.

Les membres de l'équipe de Caudry pour tous, Caudry autrement, assistent aux réunions de commissions sans toujours émettre un avis et expriment en conseil municipal une opinion parfois différente.

Des chantiers importants sont en cours pour nous ou la 4C (crématorium, piscine intercommunale, aménagement des anciens sites Leclerc et Bricomarché). Ils vont accroître le rôle de ville centre de Caudry et nécessitent un grand travail. J'ai toujours l'habitude de dire qu'il faut entre quatre cinq ans, n'en déplaie aux « Yaka » pour faire aboutir un dossier.

Nous nous sommes attachés à suivre la politique de la ville de sorte que le quartier Maupassant a été transformé. Nous veillons maintenant à l'amélioration du cœur de ville pour lequel nous avons déjà beaucoup fait (nombreux parkings par exemple). Une étude de cadre de vie a été lancée avec l'aide du Conseil Général pour les rues Gambetta, le Boulevard Jean Jaurès et les abords de la bibliothèque municipale. Les travaux seront effectués quand notre budget le permettra. Vous allez bientôt constater l'enfouissement des réseaux électriques rue Gambetta et le parking de l'ANPE sera aménagé.

Le capital restant dû au 1^{er} janvier était de 21 980 907 € en 2012. Il diminue régulièrement en masse depuis 2005 (25 580 777 €) et par habitant si on tient compte d'une augmentation de population de 700 habitants depuis 1997 et de l'inflation. La dette par habitant est de 1 618 € en 2012 (+ de 10 fois moins que celle de l'Etat par habitant). A comparer avec des villes comme Maubeuge (2 118 € /hab. en 2010) ou Aulnoye Aymeries (2 426 € /hab. en 2010) qui ont pourtant des taux d'imposition très élevés. Le pourcentage des remboursements en intérêts par rapport aux dépenses de fonctionnement diminue régulièrement de manière importante (11,79 % en 1997 - 3,90 % en 2012) ; tout ceci en stabilisant les taux d'imposition qui sont les plus faibles des communes de notre strate de population et qui n'ont pas augmenté depuis 7 ans.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances dans votre ville qui change et s'embellit ou ailleurs.

Très Cordialement.

**Le Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,
Guy BRICOUT.**

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

En ce début juillet nous vous souhaitons un bel été et, que vous partiez ou non, de bonnes vacances.

A l'heure où nous écrivons nous ne savons pas si le nouveau président aura la majorité nécessaire à l'assemblée nationale pour prendre les mesures que vous avez souhaitées à une large majorité à Caudry. Déjà quelques décrets ont été pris pour une meilleure rentrée. Augmentation de la prime de rentrée scolaire, postes d'enseignants recréés. Que l'année 2012-2013 soit favorable à tous.

Rénovation urbaine : Qu'il y en ait pour tout le monde !

Sur le plan local le programme de rénovation urbaine se poursuit à marche forcée. Certains aménagements extérieurs comme la promenade « Bois Thierry » auraient pu être reportés. Il s'agit d'une rénovation dans une zone où l'on pouvait déjà faire de belles promenades, c'est beaucoup d'argent dépensé pour une amélioration limitée. En ce qui concerne la rénovation des bâtiments les économies d'énergie seront sans doute importantes et c'est tant mieux. Mais nous regrettons que tous les immeubles « Promocil », ne soient pas concernés. Pour nous, tous les Caudrésiens ont droit au même traitement. N'aurait-il pas fallu inciter ce promoteur de logements sociaux à moins construire sur la ville et à rénover davantage ? Nous le pensons. Et cette course aux 15000 habitants n'est-elle pas exagérée ? Pour nous l'augmentation de la population doit être liée à la création d'emplois non à la multiplication des logements. Nous n'oublions pas, non plus, la question de l'habitat ancien. Nous reviendrons sur ces sujets.

Le commerce en centre ville: Souhaitons des jours meilleurs aux commerçants et à leurs clients !

Depuis des décennies l'axe « Place de Gaulle- rue Salengro -rue Gambetta » est le principal secteur d'activité commerciale. On relève actuellement une quinzaine de vitrines vides. Un commerce de luxe va fermer. Une situation, conséquence de la crise économique aggravée par la création de la zone commerciale à la périphérie de la ville. Il y a quelques années, lors de la fermeture du supermarché de la rue de Cambrai, promesse a été faite publiquement de créer un magasin de proximité. Même promesse non tenue après la vente du marché couvert de la place de Gaulle désormais à l'abandon. Ce n'est pas une navette de bus et des artifices de quinzaine commerciale qui redynamiseront le centre ville et rendront aux habitants du quartier la commodité d'un commerce de proximité. Les commerçants qui survivent partagent les ventes avec la zone commerciale avant d'être parfois remplacés par des agences immobilières. Il n'est pas digne d'affirmer que ces commerçants dont les ventes diminuent manquent d'initiative. Les clients qui ont dépensé leur budget dans la zone ne viendront pas en centre ville. Il faudrait une politique locale plus volontariste et plus imaginative pour améliorer l'attractivité du centre ville et de ses commerces.

Où on parle du Musée : Monsieur le maire ne réécrivez pas l'histoire !

Monsieur Bricout défend bec et ongles son projet d'agrandissement du musée, jusqu'à renier ses prises de position lors de sa création en 1995. Le voilà qui affirme radicalement qu'il n'a jamais été contre le projet de création du musée, ce qu'il critiquait c'est qu'il ait été fait « sans fil directeur » et qu'on ait mis dedans ce qui tombait sous la main. Propos méprisants pour tous ceux qui se sont à cette époque investis dans le projet : fabricants, ou particuliers, qui ont donné métier à dentelle avec Jacquard, métier à tulle, à broderie, et autres machines de cette industrie, qui ont légué robes et pièces de dentelle ou bénévoles qui ont juste donné de leur temps. Sans oublier le travail de muséographie de la directrice, le film de présentation etc..

Quant au fil directeur « le travail et la vie des hommes et des femmes qui ont fait de Caudry la ville de la dentelle », Il était bien visible pour tous ceux qui visitaient sans à priori.

Et faut-il remettre en mémoire les critiques du candidat Bricout fleurissant dans ses tracts : « musée : où s'arrêtera l'escalade financière ? », le Musée « modèle de gaspillage de l'argent public », « nous avons le devoir de vous informer du coût véritable du musée », « la facture est pour le moins salée ». Ce qui le gênait c'était bien la question financière. Et pourtant à cette époque le montant de l'endettement par habitant était moitié moins important qu'aujourd'hui pour une population moins nombreuse.

Monsieur le Maire, réécrire l'histoire pour mettre en valeur votre action présente ne dupe personne ! et s'apparente à des méthodes qui ont peu cours en démocratie !

Madame, mademoiselle, monsieur, sachez que sur tous les sujets qui concernent la ville, qui vous concernent, nous sommes à votre écoute et que nous prendrons en compte vos remarques et propositions.

Cordialement à vous.



Christiane
Marande-Podevin



Gérard
Bezin



Michèle
Ruquois



Christian
Dervaux

«Pour une gestion plus adroite»

Mes chers concitoyens,

Tout d'abord permettez-moi de vous souhaiter de bonnes vacances à toutes et à tous. Malgré un temps particulièrement maussade j'espère que chacun d'entre vous pourra se ressourcer, se reposer, s'évader pour aborder la rentrée 2012 dans les meilleures conditions.

1^{ère} partie :

Lettre à M. le Maire concernant la couverture du dernier Dialogue d'Avril 2012.

Monsieur le Maire,

Je découvre avec consternation que vous avez choisi ou laisser choisir comme couverture de votre Dialogue la réunion de la FNACA locale du 19 mars dernier or je ne vous apprendrai rien en vous rappelant que cette cérémonie n'a absolument rien de légal et qu'elle a pour moi comme pour bien d'autres la même valeur qu'une cérémonie similaire telle que «la joyeuse pétanque caudrésienne» ou l'union des yoleurs du Cambrésis (pardon pour eux s'ils existent).

-Dois-je vous rappeler qu'après le 19 mars des centaines de militaires, des milliers de pieds noirs et des dizaines de milliers de harkis ont été égorgés par une bande d'assassins qui prétendaient avoir gagné une guerre à la grande joie de leurs sympathisants de la FNACA.

-Dois-je vous rappeler qu'il fut un temps ou des élus de gauche et pas des moindres se vantaient d'avoir porté des valises pour le FLN, valises pleines d'argent quand ce n'était pas d'armes, ce qui leur aurait valu en d'autres temps de finir leur jour le nez dans la rosée du petit matin dans les fossés du château de Vincennes.

-Dois-je vous rappeler qu'il existe une association officielle qui s'appelle l'UNC AFN qui vient de tenir son assemblée générale où vous n'avez daigné envoyer vous représenter même pas le neveu du petit cousin du beau-frère de la concierge de la Mairie.

J'avoue que je suis consternée et navrée. Mais je suis aussi, lucide, et je sais ce que représentent comme nombre de bulletins de vote la FNACA, largement et gracieusement subventionnée et les familles de ses membres.

Ce suffrage universel n'a décidément pas que des avantages, même si c'est le seul système valable comme disait Winston Churchill.

Fermez le ban !!

2^{ème} partie :

Pour terminer, je souhaiterais exprimer ma déception et mon inquiétude concernant l'état désastreux de notre Place de Gaulle. Cette place n'a pas 10 ans, elle en paraît plus de 30 !! Toutes les dalles sont cassées, le revêtement fait sale, la route est cabossée, le jet d'eau est en panne 6 mois sur 12. Je suis extrêmement déçue du vieillissement de cette place. Je souhaiterais qu'une réflexion rapide soit faite pour envisager des solutions afin d'améliorer la situation ou même une intervention auprès de l'entreprise ayant réalisé les travaux. Dois-je vous rappeler combien ils ont coûté ?

Je ne suis pas étonnée de voir les finances des collectivités dans le rouge tous les ans s'il faut recommencer les travaux tous les 10 ans, ce qui est actuellement la durée de vie en moyenne des rénovations. Ça n'est pas normal !!

Je sais bien que M. le Maire est beaucoup pris actuellement par les travaux du quartier Maupassant, mais il ne faut pas laisser de côté les autres quartiers.

L'image de notre ville est en jeu et l'avenir de nos commerçants aussi !!

Mme Mélanie ETHUIN,
votre Conseillère Municipale de la liste
«Pour une gestion plus adroite».

Vie Historique par Claude Doyer

Une histoire du nouveau Cimetière

La ferme et le moulin de Tabeamez occupaient, jadis, le terrain du nouveau cimetière dont les morts allemands de la grande guerre inaugurerent l'ouverture. Aujourd'hui, une modeste voie en impasse, la rue de Tabaumé, rappelle, seule, le souvenir de ces bâtiments depuis longtemps disparus ; des circonstances terribles de son ouverture témoignent l'importance des carrés militaires.

La cense et le moulin de Tabeamez

Jadis, à mi-distance des clochers d'Audencourt et de l'ancienne église de Caudry, se dressaient, à l'écart du chemin, la ferme et le moulin de Tabeamez.

Gery HERBERT, dans Jadis en Cambrésis, nous livre une hypothèse selon lui, la plus plausible de l'origine du nom de ce lieu-dit. Tabeamez, connu dès le X^{ème} siècle, viendrait et du gaulois et du latin. Nous ne saurions lui disputer cette hypothèse qui ferait de Tabeamez « une exploitation agricole dans un endroit tranquille ».

La cense de Tabeamez, d'abord possession seigneuriale, appartient ensuite à l'abbaye bénédictine d'Honnecourt. En 1221, elle constitue l'une des granges de l'abbaye cistercienne de Vaucelles. En 1575, elle est cédée au chapitre métropolitain de Cambrai qui l'affermé encore à la Révolution.

Les premières pages du registre des délibérations du conseil municipal de Caudry mentionnent Jacques Joseph LAUDE, fils de Pierre Joseph, fermiers de Tabeamez depuis 1753. « En l'an 2 de la République une et indivisible, le conseil accorde à bail précaire l'exploitation du moulin à farine au citoyen Moity pour la nécessité des habitants après le départ des émigrés Laude ».

L'exploitation de Tabeamez s'étend sur 768 mencaudées (270 hectares) dans la plaine entre Audencourt et Caudry, depuis le chemin de Beaumont jusqu'à celui de Béthencourt à Beaumont.

Bien national à la Révolution, le domaine est démantelé.

On attribue la ruine de ses bâtiments à la bataille du Riot des Morts en 1794.

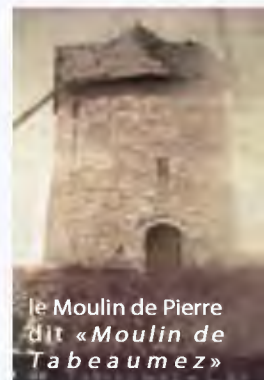
Les travaux d'extension du nouveau cimetière au delà du carré allemand découvrent les fondations de la ferme.

Le moulin de Tabeamez existe encore à la fin du XIX^{ème} siècle et sans doute ses ruines se voient-elles toujours dans les premières années du XX^{ème}. Le Moulin de Pierre, ainsi qu'on le désigne alors, occupe le sommet du raidillon du Chemin des Voleurs (rue du Souvenir Français) à 80 mètres environ de la route d'Audencourt. Doit-on attribuer à sa présence la curieuse sinuosité du Chemin des Voleurs avant sa bifurcation vers le Coquetlet (le Rosaire) et la Ramette (extension de la zone industrielle). D'après le cadastre de 1806 on peut le situer à l'emplacement actuel de la Croix du Sacrifice du cimetière anglais.

Du moulin reste un cliché en carte postale, abondamment reproduit dans toutes les monographies de Caudry.

La rue de Tabaumé dans son orthographe simplifiée, en perpétue le souvenir. La tour se dresse-t-elle toujours quand Eugène FIEVET, le 29 Octobre 1909, propose d'appeler rue de Tabaumé la voie en impasse récemment ouverte par Bodhuin-Detournay ?

Il est curieux de constater que dans la perspective de cette nouvelle rue, au delà du ravin du riot de la Maladrerie (rue Delécluze) et les meules de la briqueterie (Jardins de la rue Aupic) se trouve l'emplacement du moulin.



Les carrés militaires : le cimetière allemand

Les Allemands ouvrent le nouveau cimetière

Le 1^{er} Avril 1917, les Allemands procèdent aux premières inhumations dans une partie d'un terrain acquis par la commune l'année précédente. Ils réquisitionnent 58 ares sur 145 d'une parcelle située aux abords immédiats des vestiges de la cense et du moulin de Tabeamez. Cette date correspond, pour la population caudrésienne, à la période particulière de l'occupation.

Le repli allemand de la ligne Hindenburg

En quelques nuits de Mars, les Allemands se replient sur la ligne Hindenburg. À la veille de la bataille de la Somme, le front se trouvait à 45 km, il se situe maintenant, sur le plateau de la Vacquerie, à moins de 15 km. L'occupation se fait plus oppressante encore. La Kommandantur d'Etapes repliée à Mons laisse place à une Orst Kommandantur (Kommandantur de Place) siège du quartier général de la II^{ème} Armée Marwitz et du XIII^{ème} Corps d'Armée.



Le séjour des troupes combattantes qui jusque là n'avait guère été continu, devient permanent.

L'arrivée des évacués des villages de la Somme abandonnés et ravagés par l'ennemi ajoute à la misère, une misère plus grande. Cette pression atteindra son apogée dans les semaines qui précéderont l'offensive du 21 Mars 1918 : les ateliers seront vidés de leurs métiers pour y dissimuler les troupes d'assaut avant leur montée en ligne la nuit de l'attaque.

Jusqu'à la délivrance, dans ce nouveau cimetière on enterre des soldats morts de leurs blessures au lazarett du Transvaal : Britanniques et Allemands relevés sur le champ de bataille de Cambrai en Novembre 17 et de l'offensive du printemps 18. Ils arrivent au Transvaal depuis Cambrai et le Catelet par la ligne de Chemin de Fer du Cambrésis. L'occupant avait transformé les ateliers en un vaste hôpital équipé de blocs opératoires, de salles de soins, d'un centre de rééducation. Dans l'atelier de menuiserie, on fabrique les croix en bois chantournées peintes en noir et liserées de blanc.

Le personnel médical a son billet de logement chez l'habitant ; les infirmières de la Croix Rouge et du Service de Soins aux Malades occupent le château Morcrette (situé rue de Valenciennes, actuellement rue du Général Leclerc, il fut détruit après la deuxième guerre, hormis deux pilastres de la grille qui seront abattus, il y a peu, pour la construction d'un lotissement); le personnel de service vit dans un baraquement situé devant le château Preux.

Je tiens d'une Caudrésienne, morte il y a quelques années, plus que centenaire, le souvenir précis de la pompe militaire des enterrements et l'émotion intacte de la marche funèbre de Chopin interprétée par les fifres de la fanfare. Elle avait été chassée de sa maison rue de Bruxelles pour y loger les contagieux.

À l'arrivée des Anglais, dans un certain nombre de cimetières allemands, on renversa les monuments, on brisa les croix. Les chroniques de DEGREMONT et de RINGEVAL pour Caudry, d'Eugène PLACE pour Inchy, ne mentionnent pas de tels faits. Après guerre, on détruisit les monuments allemands du vieux cimetière et il n'existe plus trace des stèles gravées du nom des morts.

La paix revenue

Par le traité de Versailles du 28 Juin 1919, les signataires s'engagent à respecter et entretenir les sépultures des soldats et des marins inhumés sur leurs territoires respectifs et à donner toutes les facilités aux commissions nommées par eux pour enregistrer, entretenir ou élever des monuments sur ces sépultures.

Dans les années 20, les autorités françaises concentrent à Caudry les tombes allemandes dispersées dans 28 communes de la région comprises entre Cambrai, Bapaume et Arras : soldats tombés dans les combats du printemps et de l'automne 1918.

Dans les guides des champs de bataille à l'usage des Anglais, on peut lire aujourd'hui à propos de cette entreprise : « *Il est difficile d'éviter la conclusion que cette concentration fut exécutée avec une totale négligence. Sur 3194 Allemands du cimetière de Caudry, pas moins de 1562 sont enterrés dans la fosse commune* ». L'association Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge fondée fin 1919 prend en charge les 192 cimetières allemands sur le sol français. En 1924, une association d'anciens combattants allemands plante des arbres et des arbustes, construit un muret autour de la fosse commune et élève un mémorial à ses morts.



La fosse commune et le Mémorial de l'association allemande des représentants de Commerce

Sur les cannelures de ce monument cylindrique en pierre de Soignies on peut lire la dédicace en allemand et en français :

« *L'association Nationale Allemande des Employés de Commerce a fait aménager ce cimetière et accepter d'en être la marraine en mémoire de ses 30 000 adhérents morts pour leur patrie sur tous les fronts de la Grande Guerre* ».

En 1966, l'architecte R. TISCHLER renouvelle l'organisation des nécropoles militaires en consacrant une large place à la symbolique germanique. Les croix de bois noires se dressent sur une pelouse épaisse de mousse ; de grands arbres, sans alignement, poussent leurs racines au cœur de la terre et lancent leurs branches à la conquête du ciel ; une lourde barrière n'autorise l'entrée qu'à un seul visiteur et par un système de gonds hélicoïdaux et de loquet se referme d'elle-même.

Qui franchit cette enceinte pénètre en un lieu sacré, retiré de l'agitation et du vacarme du monde.

Depuis 1976, les croix de pierre remplacent les croix de bois. Elles portent chacune 4 voire 6 noms. Les stèles des soldats de confession juive, taillées en plein cintre ne portent, sous l'Étoile de David, qu'un seul nom et se détachent des rangées.

Quelques tombes parmi les autres

La brutalité de l'affrontement de millions d'hommes distingue la guerre 14 de tous les conflits qui la précèdent. Les vastes nécropoles, les larges fosses communes rendent compte de la mort en masse et masquent la cruauté des deuils intimes que l'attention portée à telle inscription peut révéler.

Tout au fond du cimetière, sous un if, se trouvent les croix de deux pilotes.

-Tombe 4/118 Hauptman Hans von Hunerbein.

Né à Volkerhausen le 4 Février 1879.

Commandant la Jasta 5 basée à Boistrancourt, il remporte sa première victoire le jour de sa prise de commandement le 7 Avril 1917. Au cours des essais d'une nouvelle machine, le 4 Mai, son appareil s'écrase pour une raison inconnue.

-Tombe 4/120 Leutnant Kurt Schneider.

Né à Leipzig le 4 Octobre 1888, il remporte 15 victoires homologuées et reçoit la Croix de Fer de 1^{ère} classe. Il remplace Hunerbein au commandement de la Jasta 5. Gravement blessé à la cuisse le 5 Juin 1917, il parvient à poser son appareil. Il meurt au lazarett du Transvaal le 14 Juillet suivant.

La Jasta 5, basée à Boistrancourt du 10 Mars 1917 au 10 Mars 1918, occupe avec 235 victoires le troisième rang des escadrilles allemandes.

-Tombe 5/138 Engelbert Aicher.

24 ans, 8^{ème} régiment d'infanterie bavarois mort le 8 Juillet 1916.



Montage photographique des faire-part de soldats allemands et leurs stèles dans le cimetière de Caudry



-Tombe 5/870 Xaver Hoheneder.

23 ans, 65^{ème} régiment d'infanterie, mort le 2 septembre 1916.

Nous devons aux patientes recherches de Thierry Doremus, la publication des faire-part de ces deux hommes enterrés à Caudry. Au verso, un passage des écritures légende une image pieuse : là un Christ, ici un ange dépose au pied d'un soldat la palme du martyr.

Il est une femme inhumée dans la nécropole allemande.

-Tombe 5/802 Élise Albers.

Schwester, morte le 14 Décembre 1916.

Les volontaires féminines de la Croix-Rouge et du Service Volontaire sont appelées «schwester» «soeur», ce qui n'implique pas nécessairement qu'elles soient religieuses.



à suivre ...

Claude Doyer
Caudry, le 28 Juin 2012



13^{ème} semaine nationale de

la sécurité routière

Baisse de la mortalité routière en 2011 (moins de 4 000 décès), mais également en janvier et en février 2012 (respectivement -8% et -25% comparé à 2011), le nombre de personnes tuées sur les routes en France est en constante diminution depuis quelque temps.

La semaine Nationale de la Sécurité Routière et la Semaine Européenne de la Mobilité, consacrée aux nouvelles façons de se déplacer, auront lieu du 16 au 22 septembre 2012.

Par ailleurs la période 2011-2020 a été proclamée Décennie mondiale d'action pour la sécurité routière par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Saluée par l'Organisation Mondiale de la Santé, cette décennie «permettra d'accroître les efforts pour répondre à ce qui deviendra autrement la cinquième cause principale de décès d'ici 2030. La Semaine de la mobilité et de la sécurité routière valorise un meilleur partage de l'espace public et une meilleure sécurité des usagers. Les Français sont invités à repenser leurs modes de déplacement en faveur d'une mobilité plus durable et plus sécurisée

La Semaine a lieu chaque année du 16 au 22 septembre et est organisée par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Elle est l'occasion de découvrir et de tester de nouveaux moyens de transports : transports en commun - covoiturage - autopartage - vélo....



Les années passent mais le combat continue : le Samedi 29 septembre 2012, Handicap International organisera dans une trentaine de villes en France la 18^{ème} Pyramide de chaussures, un événement annuel de mobilisation contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions. Ces armes constituent non seulement une menace mortelle quotidienne pour les individus, mais elles ont aussi des conséquences désastreuses sur le développement économique et social des pays affectés. Cette journée solidaire a pour objectif de sensibiliser le public et de l'inviter à ériger une pyramide de chaussures en signe de protestation contre l'usage de ces armes qui violent le droit international humanitaire en touchant des civils, et notamment des enfants, en temps de guerre comme en temps de paix. Nous appelons aussi le public à se mobiliser à nos côtés en signant notre pétition. Grâce aux signatures obtenues auparavant, Handicap International a activement participé à l'obtention de deux traités internationaux, le Traité d'Ottawa et le Traité d'Oslo qui interdisent les mines antipersonnel et les bombes à sous-munition.

Pour en savoir plus sur nos actions contre les mines et les bombes à sous-munitions :

<http://www.handicap-international.fr/je-minforme/nos-savoir-faire/nos-actions-contre-les-mines-a/index.html>

HANDICAP INTERNATIONAL

Moins de gaspillage

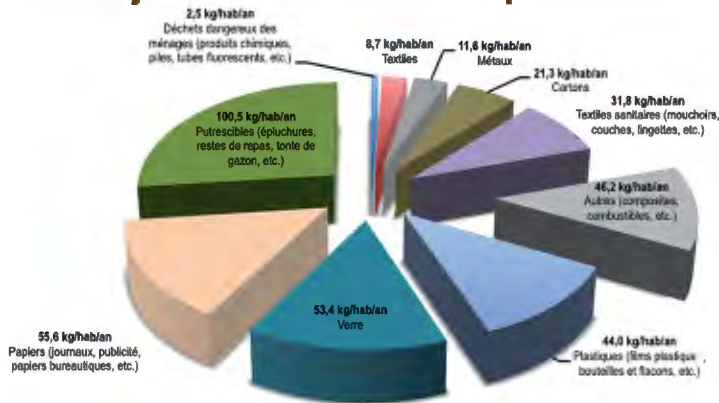
pour moins de déchets dans nos poubelles

Suite au Grenelle de l'Environnement, un Programme Local de Prévention des Déchets, appelé Programme Boréal Hainaut-Ostrevent-Cambrésis, a été signé en 2011 par 13 intercommunalités dont la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis. Ce dernier prévoit de réduire de 7% les déchets ménagers d'ici 2015. Chaque année, c'est environ 660 kg/hab de déchets qui sont produits dont 400 kg/hab collectés à notre porte. Il est possible de les réduire et nous pouvons tous faire un geste quotidien : à la maison, à l'école, sur notre lieu de travail ou encore lors de nos courses.

Mais rappelons-le :

« le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».

Que jetons-nous dans nos poubelles ?



Une solution rapide et efficace pour réduire vos déchets : le compostage

Le compostage permet d'alléger notre poubelle de 100 kg. Cette technique consiste à recycler, valoriser et transformer nos résidus de cuisine (épluchures de légumes, marcs de café, sachets de thé, restes de repas, coquilles d'œufs, etc.) et ceux de notre jardin (gazon, les feuilles mortes, les branchages, etc.). Au bout de 6 à 9 mois, un terreau fertile est disponible dans notre composteur.

Pour connaître, toutes les astuces pour composter ses déchets, obtenir un terreau de qualité et commander un composteur à prix avantageux, le Programme Boréal en lien avec l'Association des Guides Composteurs Nord de France (AGNF) organise une réunion publique le



Je trie mes déchets de cuisine !



Je les composte !



J'utilise mon compost !

Le compostage, c'est

- 100kg de déchets en moins dans notre poubelle (par pers. et par an
- un recyclage de nos résidus de cuisine (épluchures de légumes, restes de repas, etc...)
- un terreau fertile au bout de 6/9 mois



Vendredi 7 septembre 2012, dès 18h30

Salle des Fêtes du
Pôle culturel - Caudry



23





La plume verte Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot



Numéro 19



Avril/mai/Juin 2012

Édito (par Monsieur Bourry, président du SIAT du Val du Riot)

La célèbre "grande plaque de déchets du Pacifique" a son équivalent dans l'Atlantique Nord : un nouveau continent de déchets déjà plus grand que la France a été découvert !

Ces plaques de déchets résultent de l'accumulation de déchets plastiques : bouteilles vides, bouchons, sacs... provenant de décharges à ciel ouvert et qui ont été emportés par le vent, mais aussi de rejets via les fleuves et les navires en mer. Ces morceaux de plastique souillent durablement l'océan ; ils ont infiltré tous les niveaux de la chaîne alimentaire des océans et entraînent la mort d'environ 100 000 mammifères marins et d'un million d'oiseaux de mer chaque année ! Ce "poison" nous affecte également puisque nous consommons des poissons qui ingèrent ces fragments de plastique. Or, il est impossible de nettoyer les océans... Seule solution : freiner sérieusement notre consommation de plastique et opter pour des plastiques rapidement biodégradables. (Extrait de notre-planete.info)

Le portrait du mois

Le hérisson commun *Erinaceus europaeus*



Famille : Erinaceidae

Ordre : Insectivores

Longueur : 22 à 27 cm

Hauteur : 12 à 15 cm

Poids : 400 à 1200g

Longévité : Sa durée de vie normale est de 7 à 10 ans.

Mais actuellement, son espérance de vie est de moins de 2 ans.

Description : La tête se termine par un museau pointu et une truffe qui lui permet de détecter la nourriture jusqu'à 3 cm dans le sol, grâce à un odorat très développé. Les oreilles sont courtes, en partie cachées par les poils. Il a une petite queue conique de 2 à 3 cm qu'il est assez rare d'apercevoir. Du front jusqu'aux flancs, les poils se transforment en piquants creux de 2 à 3 cm qui sont pratiquement indéformables et incassables. Adulte, il en possède entre 5 000 et 7 500.

Mœurs : Le hérisson hiverne en saison froide quand sa nourriture se raréfie. Pour ce faire, il cherche un renforcement dans le terrain, à l'abri d'un arbre, de ronces...pour protéger son nid. S'il n'en trouve pas, il peut creuser un terrier lui-même. Ensuite, il y construit un tas d'herbe, de feuilles et de brindilles qu'ils tassent pour rendre son nid étanche. À l'intérieur, la température ne doit pas être trop élevée, pour ne pas le réveiller inutilement, ni trop basse, pour qu'il ne gèle pas. Il est possible de l'héberger dans une dépendance, ou autre lieu calme et sec, dont il doit pouvoir sortir librement car il reste un **animal sauvage protégé**.

Durant son sommeil, sa température peut chuter de 20 °C. Il doit se réveiller au moins une fois toutes les semaines à cause des hypothermies. À chaque réveil, sa température remonte à la normale, ce qui réduit considérablement ses réserves de graisse. Lorsque sa réserve de graisse devient trop basse, il doit impérativement reprendre une vie normale, quelles que soient la météo et la température, et trouver de la nourriture, sous peine de mort (au début de l'hivernation, le hérisson doit peser au moins 600g). Le hérisson se réveillant pendant l'hiver (il hiverne, mais n'hiberne pas), il faut donc lui laisser de la nourriture à disposition toute l'année (**N.B. : contrairement aux oiseaux, qui ne doivent être nourris qu'en hiver, il n'y a aucun risque que le hérisson cesse de chasser puisqu'il préférera toujours sa nourriture naturelle**). Pour le nourrir, il faut construire un petit abri dans lequel lui-seul pourra entrer.

Reproduction : À la fin de l'hivernation commence la saison du rut. Après une période de gestation de 5 à 6 semaines, les femelles mettent bas 4 à 7 jeunes. Il peut y avoir 2 mises bas dans l'année. À la naissance, le bébé hérisson ne porte aucune épine. Mais, en quelques heures, son dos se recouvre d'une centaine d'épines blanches, molles et non piquantes.

Au bout d'un mois, les bébés ressemblent déjà à des adultes, en plus petit. Dans deux semaines, la famille se séparera pour toujours.

Le taux de mortalité des jeunes hérissons est très important. Sur 5 petits, seuls un ou deux en moyenne atteindront l'âge d'un an.

Régime alimentaire : Le hérisson est un animal semi-nocturne. Il chasse la nuit et parcourt environ 2 ou 3 kilomètres (vitesse moyenne : 3 m/mn). Dès le crépuscule, il cherche sa nourriture composée d'insectes, de vers, d'escargots, de limaces, d'œufs, de fruits et de baies. Il est à ce titre un **auxiliaire de tout premier plan pour les jardiniers**. Il s'attaque parfois aux serpents, lézards, rongeurs, batraciens, oiseaux nichant à terre. Il passe la journée à dormir (environ 18 heures par jour) dans un gîte qu'il aménage avec des feuilles, ou sous un buisson, et ne sort pas en plein jour.

Quand le hérisson mange, il fait beaucoup de bruit : il mastique bruyamment, grogne, s'énerve, envoie de la terre à plusieurs mètres lorsqu'il gratte le sol, fouille parmi les feuilles, renifle bruyamment. Le hérisson ayant une vue très basse, il se sert surtout de son odorat et de son ouïe fine pour chasser. Il est par exemple capable d'entendre un ver de terre se glissant sous les feuilles mortes.

Contrairement à une idée répandue, les hérissons ne supportent pas le pain ou le lait de vache qui leur donne des diarrhées mortelles. En cas de nécessité, il convient de les abreuver avec de l'eau et de leur offrir de la nourriture pour chat ou chiot.

Pour aider les hérissons : Le Sanctuaire des hérissons - www.herisson.eu

Pensée du jour

"Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, alors seulement vous vous apercevrez que l'argent ne se mange pas."

Prophétie d'un Amérindien Cree

Les rendez-vous de la Base à ne pas rater

01 juillet : démonstration de joutes nautiques avec la société des Jouteurs Sauveteurs d'Ors

28 et 29 juillet : spectacle de reconstitution médiévale par La Compagnie de France

8 et 9 septembre : festi'Val Nature « Les Naturiades »

Le festi'Val Nature « Les Naturiades »

Pour sa deuxième édition, le festi'Val Nature de la Base de Loisirs revient avec de nouveaux partenaires, encore plus de stands, d'ateliers et d'animations.

Les thèmes abordés cette année : l'apiculture, la colombophilie, la pêche, le jardin au naturel, les plantations et l'entretien des végétaux, l'accueil de la biodiversité animale et végétale chez soi, les oiseaux, les chauve-souris, les insectes, les champignons, ...

Des expositions, des ateliers de travaux manuels pour les enfants, de nombreuses animations (mini ferme, conteur, ...), un rallye questions et bien d'autres surprises ponctueront ce week-end consacré à la découverte du patrimoine naturel et à sa conservation.

Quelques souvenirs de l'édition 2010



Informations diverses

Horaires d'ouverture de la Base de Loisirs : de 8h00 à 20h00.

Permanences du pigeonnier Capsule : le mercredi de 15h30 à 17h30 et les premier et troisième dimanches du mois du 15h30 à 18h00 (du 1^{er} mars au 31 octobre) - sous réserve de bonnes conditions météorologiques.

Visites sur rendez-vous en appelant au 03 27 85 27 67 ou au 03 27 85 65 39 ; Les visites sont gratuites.

Journée de pêche : 7 euros, location de l'étang moyen : 210 euros avec 30kg de truites déversées, location du parcours : 70 euros avec 10kg de truites déversées.



Base de Loisirs du Val du Riot Caudry - Beauvois



Reconstitution médiévale

Spectacles proposés par l'Association
La Compagnie de France

entrée
gratuite

samedi 28 et dimanche 29
Juillet 2012
8h - 20h

Campement avec reconstitution
de la vie quotidienne
au Moyen-Âge
Animations avec combats
Escrime Médiévale
Tirs d'artillerie
Explications
d'armes



Les Naturiades

Programme

Les animations :

mini ferme,
conteur,

le samedi : démonstrations
de chiens de troupeaux,
Baptêmes en poneys,
Mascottes et distribution de ballons,
Rallye-questions

● Les ateliers pour enfants :

Fabrication de supports à boules
de graisse pour oiseaux,
Fabrication de boules de graisse,
Fabrication d'abris à coccinelles
(nichoirs),

Atelier Récup'Art : fabrication
d'insectes avec des matériaux
de récupération

Thèmes des Stands

L'apiculture - La pêche - «*Ce que je peux récolter au jardin*» - Le jardin au naturel - Exposition d'hôtels à insectes - Les fleurs du jardin - Le monde végétal - Le travail dans la nature - Les insectes auxiliaires et ravageurs - Les champignons - Les chauves-souris - Les hérissons - Les oiseaux - Les rapaces nocturnes - Les refuges pour animaux - Accueillir la biodiversité animale dans son jardin - La colombophilie - Le monde des pigeons voyageurs - Atelier de fabrication de refuges - Opération «*Livres en liberté*» - Présentation du programme d'échanges franco-finlandais - Démonstration de fabrication de produits ménagers naturels - Ludothèque/Espace Lecture - Exposition d'art singulier - Exposition «*De ramages en plumages*» - Exposition de travaux manuels/recyclages réalisés par des enfants - Exposition travaux papier recyclé/livres/sensibilisation tri-écocitoyenneté.

Caudry sa bouge !

Les 08 et 09 septembre

Festi'Val Nature

Les Naturiades

du Val du Riot

CAUDRY

**08 et 09
septembre 2012**

sam. 14H - 19H / dim. 10H - 19H

Deux jours pour découvrir, apprendre à respecter et protéger la Nature à travers des stands, des ateliers et des animations : mini ferme, démonstration de chiens de troupeaux, conteur, rallye questions et bien d'autres surprises...

**BASE DE LOISIRS
entrée gratuite**



Commerce - Artisanat

Ils s'installent, ils déménagent...



KING BOWLING
33 Ter, Route Départementale 64
Tél. : 03 27 75 27 09



LE GIL CLUB
Base de Loisirs
Tél. : 06 59 50 65 28



MICK'HEY HOUSE
39, rue Aristide Briand
Tél. : 06 68 72 13 03



ENVIE D'ELLES
18, rue Roger Salengro
Tél. : 03 27 37 31 95



PRESSING GAMBETTA
18, rue Gambetta
Tél. : 03 27 85 28 03

Nouveau
Rayon
Loisirs
Créatifs



O Soleil
18, rue de la République
Tél. : 09 82 23 41 72



CONSEIL.FORMA
EN SECURITE

46 RUE DE SAINT QUENTIN
59540 CAUDRY

06/14/51/42/69
09/51/59/46/28
conseil-forma@hotmail.fr

DOUDELET GEOFFREY
CONSEILLER FORMATEUR

Pour tous vos travaux de repassage

LA REPASSEUSE
12, rue Jean Mermoz
Tél. : 09 80 33 09 26
ou 06 06 79 60 87
ou 06 52 58 89 13



blog : www.larepasseuse.fr - email : la.repasseuse@hofmail.fr

SIRET : 413 49 85 69 000 24



OSTÉOPATHE



Marie COLAR
Ostéopathe D.O.

68, rue de la République
Tél. : 06 74 81 82 40

Email : marie.colar.osteopathe@hotmail.fr

JOUEZ C'EST GAGNÉ

avec l'Union Commerciale du Caudrésis

Du 12 au 28 mai s'est déroulée l'opération commerciale organisée par le Groupement des Unions Commerciales Grand Hainaut : JOUEZ C'EST MAGIQUE.

Les commerçants et artisans adhérents de l'U.C.A.C. vous ont offert durant cette période, de jolis sacs bleus et des bulletins de participation vous donnant droit au tirage au sort de la tombola mettant en jeu :

- des tablettes numériques,
- un baptême en montgolfière,
- des places de cinéma,
- des entrées dans des parcs de jeux.

Les billets des 39 Unions Commerciales du territoire seront ensuite mélangés et un tirage final, à Valenciennes, désignera les gagnants de nombreux lots dont :

- voyages au soleil,
- écrans plats,
- une voiture...

Un véhicule publicitaire est passé dans les rues de Caudry le mardi 15 mai, avec Franck PONCHART, Maryline CANONNE (CCI Grand Hainaut), Brigitte PRUVOT et Agnès BERANGER (Présidente et Vice-Présidente de l'U.C.A.C.).

Ils ont offert des jeux de cartes, jeux de 7 familles, des entrées gratuites pour les enfants au parc d'attraction « Le Fleury » et des sacs.

Les lots ont été remis le 19 juin dernier à la Bourse du Travail.

La Ville de Caudry, partenaire de cette animation, a offert 400 places de cinéma au Millénium et 400 entrées au Musée des Dentelles et Broderies.

Agnès BÉRANGER,
Adjointe au Maire





Infos pratiques

ASAPN

Service de tutelles

L'ASAPN favorise l'accompagnement éducatif dans le respect de la personne



L'Association pour le Soutien et l'Action Personnalisée dans le Département du Nord est une association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'ASAPN a vu le jour à l'initiative d'administrateurs de la Vie Active, association implantée dans le Pas-de-Calais, avec le soutien de l'AFEJI. L'association démarra son activité dans le département du Nord en 1998. Depuis son activité n'a cessé de croître et les lieux d'intervention se sont multipliés. Implantée d'abord à Lille, l'association a créé une délégation à DOUAI en juillet 2001 et une délégation à DUNKERQUE en janvier 2003.

Depuis 2005, l'ASAPN a son agrément afin d'intervenir sur le secteur du Cambrésis. Une permanence physique sur rendez-vous a lieu un jeudi par mois depuis juin 2012 en mairie de Caudry dans la salle des commissions.

Missions :

L'ASAPN a pour principale mission la prise en charge des personnes majeures placées sous mesure de protection sur décision du juge des tutelles.

- **Assurer la protection des majeurs en difficulté ou inadaptés** dans la vie quotidienne et sociale ainsi que la sauvegarde de leurs biens.
- **Accomplir une mission de soutien, d'éducation, de conseil, de contrôle.**
- **Assumer les fonctions tutélaires liées à la protection des personnes.**
- **Mettre en œuvre ou donner les moyens d'accomplir toute action dans l'intérêt moral et matériel des personnes protégées.**
- **Effectuer des missions subsidiaires à la demande des tribunaux (mandat ad hoc, enquêtes sociales....).**
- **Prendre en charge les mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) et les mesures d'Accompagnement Judiciaire (MAJ).**

Pour tout renseignement :

ASAPN - 42 Quai Saint Maurand 59500 DOUAI - Tél : 03.27.86.95.50 Fax : 03.27.86.95.59

Accueil téléphonique de 9H à 12H (répondeur l'après-midi)

www.tutelles-asapn.fr



ASAPN



Vie associative

Une journée à Berck avec les Associations caritatives



Mercredi 3 juin vers 7h30 du matin, nous étions 200 à quitter Caudry sous une pluie battante, mais le coeur léger, à l'idée de passer tous ensemble une journée de dépaysement.

Une première éclaircie nous permit de faire une halte sur une aire d'autoroute où chacun, chacune s'est régalé d'un délicieux pain au chocolat et d'un verre de jus de fruit, puis après cette halte, à nouveau l'autocar, pour une arrivée à Berck sous un ciel plus clément.

Là, chaque famille a alors choisi ses activités et ses divertissements pour la journée : la plage, la piscine Agora, la ville et l'après-midi «bronzette» pour beaucoup... et même la baignade pour certains mais là, il fallait être courageux!

À 17 heures, un goûter était pris avant de mettre le cap sur Caudry. Chacun y allait alors de son petit couplet : «C'était très bien!», «Quelle belle journée...», «On a vu la mer, c'était la première fois...», «Quelle belle organisation et les animateurs étaient très sympathiques», «nous aimerions aussi un parc d'attractions, Bagatelle par exemple»,

**«Nous avons vraiment été gâtés,
merci Monsieur le Maire !»...
Alors, à l'année prochaine**

Régine DHOLLANDE
Adjointe au Maire en charge
des Associations Caritatives



Le 16 novembre 2012,
La Maison Enchantée
fêtera ses 20 ans dans ses locaux

En faisant suite à cet évènement, les
samedi 17 et dimanche 18 novembre
à la Base de Loisirs du Val du Riot,
un FORUM réunira tous les
partenaires de la petite enfance.

Des animations culturelles et sportives
sur le thème **«petit enfant au fil du temps»**



vous seront proposées durant tout le week-end...

À vos agendas et rendez-vous à la
Base de Loisirs pour de beaux moments
de convivialité....

Vie des seniors



Association Caudrésienne des Retraités

« Quel beau voyage »

C'est du 27 avril au 4 mai que « l'Association Caudrésienne des Retraités » a organisé un voyage au coeur du Tyrol. 74 personnes ont eu la chance d'y participer. Transport dans un bus très confortable, paysages inoubliables, hôtels et repas familiaux appréciés de tous. « Que de bons souvenirs ».



Les voyages à venir

L'Association Caudrésienne des Retraités organise, du 26 septembre au 03 octobre 2012, un voyage en Tunisie au Port d'El Kantaoui.

-Prix adhérents : 600 €

-Prix Non adhérents : 620 €

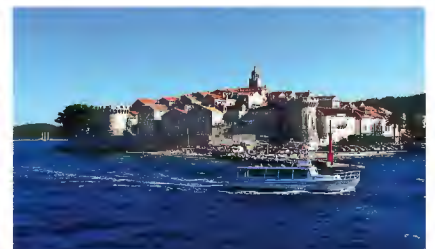
Des places sont encore disponibles.

En prévision pour le 2013

Voyage à Morzine - Avoriaz

et pour 2014

Voyage en Croatie



Renseignements et inscriptions :
Madame Suzanne FOVEZ
Tél. : 03.27.76.12.57



Le 30 mai dernier, les seniors caudrésiens retraités âgés d'au moins 60 ans, ont pu bénéficier d'une escapade à Péronne
Au programme de la journée :
- Visite guidée panoramique de la ville de Péronne
- Visite de l'Historial de la Grande Guerre
- Déjeuner suivi d'une après-midi dansante.



Les aînés en voyage à Péronne



Vie Scolaire

Les Classes de Neige 2012 ont fait des heureux

Des parents d'élève ont tenu à remercier la Municipalité et les enseignants pour la qualité du séjour lors des classes de neige 2012. Un email de remerciement a été transmis à la Mairie.



> Message du 19/01/12 08:17
> De : cabinet@mairie.caudry.fr
> Copie à :
> Objet : Classe de Neige 2012 de l'école JEAN MACE

> Mr et Mme HERBIN
59540 CAUDRY

A l'attention de Monsieur le Maire et de Mme Szopa,
Monsieur Le Maire, Madame,

Nous tenons à vous adresser nos remerciements et félicitations concernant la classe de neige 2012 pour l'école JEAN MACE.

En effet, notre fils a participé cette année à ce séjour que nous pouvons sans aucun doute qualifier de "luxueux", 9 séances de ski (encadrées par des professionnels), une ballade en raquettes, en chiens de traîneau, une visite à la fromagerie ... tout cela dans un environnement magnifique. Nous mesurons alors la chance qu'ont nos enfants d'habiter une ville comme CAUDRY qui fait beaucoup pour ses habitants.

Nous adressons également nos remerciements et félicitations aux 2 instituteurs de l'école, Mme MACHEPY et Mr FLAHAUT, pour leur investissement personnel tant avec les enfants, que sur le blog, qui nous a permis de suivre les enfants quasi "en live". Cette démarche de leur part à largement dépassé toutes nos attentes. Sans oublier les moniteurs et l'APE de notre école.

On dénonce souvent les choses qui ne nous conviennent pas, mais on souligne rarement les choses bien, c'est chose faite !

Nous sommes certains que notre fils et ses camarades garderont grâce à vous un souvenir fort et unique de ce séjour.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, Mme SZOPA, en l'assurance de nos sentiments respectueux.

Mr et Mme HERBIN



Une manifestation pour clôturer une année de dynamisme



Pour clôturer sa première année de fonctionnement, l'APE Condorcet a mis tous ses talents en œuvre pour accompagner l'équipe d'enseignants dans l'organisation d'une fête très réussie, le 15 juin dernier.

La pluie n'a pas eu raison de la bonne humeur et de l'énergie déployées par la quinzaine de membres de l'Association.

Les enseignants et les enfants ont proposé :

- un spectacle de grande qualité démontrant les divers TALENTS de tous nos enfants :
- un répertoire de chants, varié à l'image de la prestation faite lors des Choralies
- un échantillon de danses rythmées et colorées
- des démonstrations sportives d'aérobic et d'aïkido....
- une exposition des activités manuelles de chaque classe démontrant les techniques et courants artistiques enseignés : le portrait à la peinture avec un regard porté sur la Joconde, les collages à l'image du travail d'Henri Matisse, les pastels et la couleur autour des œuvres de Andy Warhol et Niki de Saint Phalle, l'abstraction géométrique autour de l'œuvre d'Herbin, le surréalisme, la lettre et le signe dans l'art, les maquettes et la perspective pour un regard sur l'architecture...
- la diffusion du 3ème numéro du « Super' Condorcet » : pour la troisième fois cette année, une dizaine d'articles, rédigés par les élèves, expose les moments clef de leurs découvertes les sorties et projets pédagogiques.

La fête a aussi été l'occasion de remercier la ville de Caudry et ses services pour son accompagnement dans tous les projets et activités pédagogiques (sorties, animations sportives et artistiques, classe de neige...).

Merci et Bravo à Tqus,

Les parents d'élèves vous souhaitent de bonnes vacances.



Point Jeunes

Les 10 membres
du Conseil des Jeunes

C.D.J. : un geste Citoyen pour l'environnement

Le conseil municipal des jeunes s'investit pour l'environnement. En effet à l'aube du 1^{er} anniversaire de leur fonctionnement, ce projet qui a été travaillé pendant plusieurs mois à vu le jour le 30/05/12 avec l'inauguration de la pose de la 1^{ère} boîte à mégots faite de façon symbolique devant la Mairie en présence de M. le Maire, de Mme Trioux, adjointe à la jeunesse, de Mme Bayet, Mme Richomme conseillères municipales, de M. Dorémus responsable du groupe et bien sur des 10 membres du CDJ.

Cette idée est venue suite à une constatation des jeunes, de voir bon nombre de mégots de cigarettes joncher le sol dans les rues de Caudry, mais surtout dans des lieux impropres à ce genre de débris (parc de jeux pour enfants, devant écoles, collèges et lycée, stade....).

Ce projet a été travaillé avec l'aide des différents services techniques et financé à hauteur de 50 % dans le cadre de l'ANRU.

Différents modèles ont été choisis par le groupe selon le lieu d'implantation, mural, sur pied ou avec poubelle.

Pour respecter l'environnement et effectuer un geste citoyen, ne passez pas à côté, servez-vous en !

Le C.D.J. a 1 an

Déjà un an que le conseil municipal des jeunes a vu le jour. Une 1^{ère} année riche en événements et projets divers !

En effet, voici en quelques lignes le bilan :

- organisation d'une soirée pour les jeunes à Halloween
- participation active au marché de Noël
- participation active au salon du savoir faire
- organisation d'une sortie pour les jeunes à la Bull de St Quentin
- participation active au salon des associations
- projet propreté dans ta ville avec la mise en place de boîtes à mégots et poubelles
- sortie au city Park de Valenciennes
- présence et représentation des jeunes lors de chaque manifestation organisée par la commune

D'autres projets sont déjà en cours d'élaboration, par exemple, effectuer une journée récréative à la maison de retraite Léonce Bajart, rencontres échanges et projets avec le CDJ de Le Cateau, participation active sur la journée « prévention sur la sécurité routière », différentes sorties pour les jeunes...ect....

Le groupe se réunit tous les 15 jours le mercredi à 17h30 en Mairie avec la présence de différents élus, comme Mme Sandrine Trioux, adjointe à la jeunesse, Mme Bayet et Mme Richomme conseillères municipales et Mr Dorémus Thierry responsable du groupe.

Si vous voulez nous rejoindre au sein du conseil municipal des jeunes il n'est pas trop tard et vous serez les bienvenus. Pour cela vous pouvez contacter notre responsable au : 06.07.16.49.79.



Le plein d'activités avec Avenir Jeunes...



Camps dans les Vosges
du 16 au 22 avril



Animation locale pour le quartier de la Gare



L'association Avenir Jeunes a obtenu avec le soutien de la municipalité une prestation « animation locale » de la Caisse d'allocations familiales du Nord pour être présente dans le quartier de la gare.

Sonia LEFORT, agent de développement au sein du quartier gare de Caudry, auprès de l'association Avenir Jeunes, vous a peut être déjà rendu visite, si ce n'est pas le cas, merci de lui réserver un bon accueil.

En liaison avec les écoles Janssoone et Condorcet des créneaux d'Accompagnement Familial et Scolaire sont proposés et un comité d'habitants se crée pour mieux répondre aux besoins du quartier.

Pour tout renseignement :
Avenir Jeunes - 08 rue Marliot - 59540 Caudry - ☎ : 03.27.75.84.11
Fax : 03.27.75.84.08 - e-mail : avenir-jeunes@wanadoo.fr
Association agréée d'éducation populaire N°59JEP1787
SIRET 429 932 635 00015 - APE 9499Z



Sonia LEFORT,
agent de développement



Journée du 27 avril au Château d'Esnes sur la thématique du Moyen-Age pour les 7-12 ans, organisée par Cambnesis Ressources. Activités liées à l'accueil de loisisins d'avril.



Après-midi nécréatif avec Cambnesis Ressources à Le Cateau pour les 3-6 ans. Activités liées à l'accueil de loisisins d'avril.

Visite d'Hontibat à Beauvois avec les résidents de L. Bajant dans le cadre d'un Elan Solidaire. Activité intergénérationnelle avec les jeunes des Maisons de Quartiers



Assemblée Générale du 25 mai



Visite de M. BOURDET et Mme DELBANDE de l'UTPAS de Caudry au lieu d'accueil Enfants - Parents : « La ponte d'à côté », qui se déroule tous les vendredis matin au Centre Social, rue Marliot.



Remise de chèque d'Ensemble pour Caudry au profit de l'association Avenir Jeunes afin de financer le projet « Permis, c'est permis ».



Accueil de loisirs - Vacances de Pâques



Petits déjeuners de l'insertion.



Avenir Jeunes

08 rue Marliot - 59540 Caudry - ☎ : 03.27.75.84.11 - Fax : 03.27.75.84.08

e-mail : avenir-jeunes@wanadoo.fr

<http://www.facebook.com/avenirjeunescaudry>

Association agréée d'éducation populaire N°59JEP1787 - SIRET 429 932 635 00015 - APE 9499Z



La Maison de Quartier Blanqui

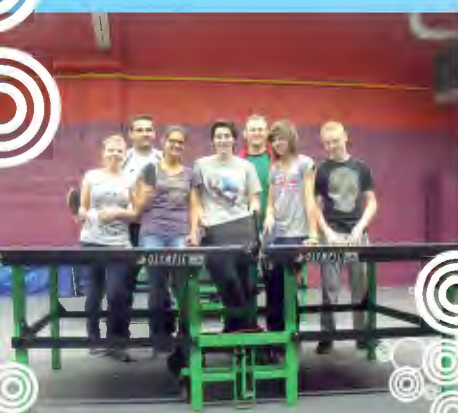
Les jeunes fréquentant la maison de quartier Blanqui dépendant du centre social Blanqui-Ronsard-Négrier, ont eu un programme très chargé lors des dernières vacances scolaires. En effet, la 1^{ère} semaine, 15 d'entre eux sont partis en mini-séjour en Belgique, pour y effectuer du kayak, du paint-ball, la visite d'un château médiéval ainsi que d'un grand parc animalier. L'hébergement s'est fait en auberge de jeunesse.

Pas le temps de se reposer, la 2^{ème} semaine était consacrée à la découverte des sports de raquette qu'il est possible d'effectuer sur Caudry. Cette action a pu voir le jour grâce au très bon travail en collaboration avec les associations locales, comme le tennis club Caudrésien, le Cercle Pongiste Caudrésien (tennis de table) et le Caudry Badminton Loisirs, qui ont accueilli gratuitement dans leur locaux et mis à disposition un éducateur et le matériel, pour que les jeunes puissent découvrir et pratiquer dans les meilleures conditions et avoir les bons conseils.

Ces activités étaient encadrées par Charlotte SORRIAUX et Thierry DOREMUS.

Le programme à venir est des plus intéressant également, participation à la kermesse du centre social BRN le 07 juillet, séjour en Italie début Août (complet), séjour en Haute-savoie 1^{ère} semaine d'août (reste 3 places), plusieurs sorties pendant le mois de juillet, tel que : raid aventure au Val Joly, la Bull de St Quentin, bowling à Caudry, piscine.....

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter au : 03.27.85.57.91.



Vie sportive

Gymnastique Volontaire Masculine

MESSIEURS, GARDEZ LA FORME ET LA BONNE HUMEUR !



**VENEZ NOUS REJOINDRE A LA G.V.M.
AU PALAIS DES SPORTS DE CAUDRY
TOUS LES MERCREDIS**

- DE 19H A 20H, SEANCE DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN ANIMEE PAR UN KINE Stretching postural, étirements des fascias des chaînes antérieures et postérieures, musculation isométrique du dos, méthode «Pilates», et abdominaux en course interne.
- DE 20H A 21 H, VOLLEY BALL

**Reprise des cours
le mercredi 12 septembre 2012,
à 19H au Palais des Sports**

ADHESION POUR L'ANNEE : 15 EUROS

**UN SHORT ET UN MAILLOT SONT OFFERTS
A CHAQUE NOUVEL ADHERENT**

**LES INSCRIPTIONS SONT PRISES TOUTE
L'ANNEE DANS LA SALLE DE SPORT
AU DEBUT DU COURS**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ
M. Jacques DAUCHET, Président
au : 03 27 85 84 38
ou 06 87 39 32 96**

**VOUS DÉSIREZ ENTRETENIR VOTRE SILHOUETTE, GARDER LA FORME
ET LA BONNE HUMEUR... REJOIGNEZ-NOUS !**

FITNESS G.E.A.

PLANNING DES COURS EXISTANTS :

LUNDI	MUSCULATION BODYSCULPT	DE 18H30 À 19H30
MARDI	ZUMBA / GYM TONIC	DE 9H30 À 10H30
MARDI	STEP	DE 18H30 À 19H30
MERCREDI	GYM DOUCE	DE 9H45 À 10H45
MERCREDI	GYM TONIC / AEROBIC	DE 18H30 À 19H30
MERCREDI	BODY COMBAT	DE 19H30 À 20H30
MERCREDI	COUNTRY	DE 19H À 21H
JEUDI	GYM TONIC / AEROBIC	DE 9H30 À 10H30
JEUDI	ZUMBA / GYM TONIC	DE 18H30 À 19H30
VENDREDI	TAILLE / ABDOS / FESSIERS	DE 18H30 À 19H30
SAMEDI	MUSCULATION BODYSCULPT	DE 11H À 12H

**Inscriptions pendant les cours :
40 € pour toute l'année et tous les cours**
Certificat médical obligatoire attestant que vous pouvez pratiquer ces activités

SALLE SAUTIERE
SALLE DES TULLISTES
SALLE SAUTIERE
SALLE CONDORCET
SALLE CONDORCET
SALLE CONDORCET
BOURSE DU TRAVAIL
SALLE DES TULLISTES
SALLE SAUTIERE
SALLE SAUTIERE
SALLE SAUTIERE

**REPRISE
DES COURS
LUNDI
03
SEPTEMBRE**

ATTENTION ! DEUX NOUVEAUX COURS SE RAJOUTERONT AU PLANNING :

- UN COURS DE ZUMBA KIDS (ce cours s'adresse aux enfants âgés de 6 à 14 ans)
 - UN COURS DE GYM SELON LA METHODE « PILATES » (gymnastique douce qui s'adresse à tous)
- LES HORAIRES DE CES 2 COURS SERONT PRECISES EN SEPTEMBRE**



Championnats académiques de danse

Le 4 avril dernier, le théâtre caudrésien a reçu les championnats UNSS de danse. Les meilleures équipes régionales se sont affrontées et ont présenté des démonstrations de qualité.



Caudry Handball Club

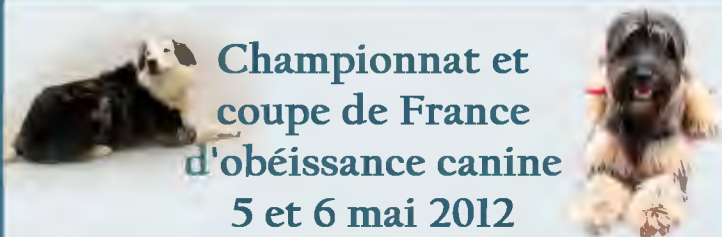
Dernièrement, l'équipe seniors féminine a assuré sa montée en pré-nationale.



Volley-ball : montée de deux équipes

A l'issue de la saison 2011/2012, l'AL Caudry Volley-ball accède pour les équipes première et réserve respectivement à la nationale 1 et à la nationale 3.

Après une saison riche sur le plan sportif, le club s'est qualifié pour la phase finale des championnats de France espoirs et la finale des poules de Nationale 2 (respectivement 8^{ème} et 3^{ème} pour ces deux compétitions).



Championnat et coupe de France d'obéissance canine 5 et 6 mai 2012

Championnat et coupe de France d'obéissance canine 5 et 6 mai 2012.

En 2011, le club cynophile caudrésien avait déjà accueilli l'an passé un « sélectif » en vue des finales nationales qui avaient eu lieu à Strasbourg.

Du fait de la qualité de l'organisation, le club caudrésien a été retenu pour organiser l'édition 2012 de cette manifestation.

75 chiens et leur maîtres ont concouru tout au long de ce week-end où d'importants moyens ont été mis en œuvre.



Journée de prévention routière du 2 septembre dès 8h30

A la veille de la rentrée scolaire et sous la houlette de Mme Jeanne-Rose BISIAUX, une journée sur le thème de la prévention aura lieu en centre ville (place des Mantilles).

De nombreuses animations seront mises en œuvre... junicode, simulateur deux roues, exercice de désincarcération, présentation de matériels divers de la Gendarmerie Nationale, stand sur le handicap



La Ballerine

« La danse est une dame muette qui parle avec les gestes et souffle harmonieusement les émotions ».

L'été en danse à « La Ballerine »

Stages d'été :

du 12 juillet au 31 août : tous les jeudis et vendredis

- Classique
- Pointes
- Répertoire
- Modern'jazz
- Cours suivis et à la carte

Rentrée 2012 :

Inscriptions et reprise des cours dès le premier mercredi de septembre.

Les engagements de l'école

« La Ballerine » :

- Participation au concours de Péronne en Novembre
- Participation aux concours de Confédération Nationale de la Danse (CND).
- Gala annuel.



Deux élèves de l'école ont participé au Concours National 2012 de la Confédération Nationale de Danse du 16 au 19 Mai à Nice.



Gala de danse année 2011

ÉCOLE DE DANSE

La Ballerine - Catherine Labadie

38, rue du Cateau 59540 Caudry

☎ : 06.32.09.94.38

Les résultats :

Concours de la CND à Anzin en Mars 2012

18 médailles pour l'école de danse :

- 1 Or avec félicitations du jury à Lucie JACQUES
- 2 Or à Eva MUSMEAUX et Valentine LABADIE
- 6 médailles Argent
- 9 médailles Bronze



Tennis Club Caudrésien

INSCRIPTION À L'ÉCOLE DE TENNIS ET COURS ADULTES POUR LA SAISON 2013

Samedi 1^{er} septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Samedi 8 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
pratique du tennis à partir de 6 ans

Les cours reprendront le mercredi 12 septembre

Pour tout renseignement
contacter Nathalie au 03 27 85 38 39



La saison 2012 s'achève sur de très bons résultats dans les différents championnats

CHAMPIONNAT REGIONAL

L'équipe seniors dames termine 2^{ème} et se voit monter en 3^{ème} division Flandres

Nathalie Méresse capitaine, Fany Letemple, Béatrice Joly, Céline Galfy, Pauline Lascar, Myriam Wepierre.

L'équipe 1 seniors messieurs termine 3^{ème} et se maintient en 4^{ème} Flandres

Julien Boitelle capitaine, Grégory Trizza, Stéphane Lévêque, Antoine Lamotte, Jean-François Poupart, Julien Picquet.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

L'équipe 2 seniors +35 ans messieurs termine première et monte en 5^{ème} Flandres

Alain Cotteau capitaine, Arthur Soarès, Alain Gaillard, Jean-Paul Locqueneux, Jean-François Poupart, Grégory Trizza, Julien Boitelle.

L'équipe 2 seniors messieurs termine première et monte en division promotion

Alain Cotteau capitaine, Arthur Soarès, Alain Gaillard, Jean-Paul Locqueneux, Jean-François Poupart.

L'équipe 3 messieurs termine 3^{ème} et se maintient

Christophe Gabet capitaine, Julien Picquet, François Dubar, Jean-Christophe Denimal, Jean-Patrick Denimal.

CHAMPIONNAT JEUNES DEPARTEMENTAL

L'équipe 11 ans termine première et se voit atteindre les demi finales de la phase finale du championnat !

L'équipe s'incline 2/1

Équipe emmenée par Jean-François Poupart et les joueurs Bertrand Dubar et Rémy Poupart.

L'équipe 15/16 ans termine 6^{ème} du championnat 2^{ème} division

L'équipe emmenée par Nathalie Méresse, les joueurs Fabien Picquet, Hugues Van Assel, Matthieu Moiret, Martin Courtois.

Félicitations aux joueurs compétitifs ! Sans oublier tous les joueurs licenciés en tennis loisirs !
Le tennis...un sport...une passion !



Complexe Sportif Louis-Sandras - 235 rue Barbusse - 59540 Caudry
Tél. : 03.27.85.38.39 - Site internet : tennisclubcaudresien.fr



G.R.S.



Coupes jeunes, une relève assurée :

Les deux équipes jeunesse de Caudry se sont déplacées à Haubourdin et Denain pour deux rencontres départementale et régionale. Les plus confirmées se sont rendu à Hénin-Beaumont. Cette année, les filles ont été récompensées par de nombreux trophées Or. Cela augure la montée de nouveaux espoirs pour les années à venir. Félicitations aux filles et à l'équipe d'entraîneurs.

Championnat Régional équipes UFOLEP :

53 équipes du Nord/Pas-de Calais et de Champagne ont concouru lors de la finale régionale équipes GRS UFOLEP au Palais des Sports de Caudry, le 1^{er} avril dernier. Les supporters venus en masse ont pu assister aux qualifications pour la finale nationale à Castelnau les Lez.

Les 5 équipes caudrésienne ont obtenu de bons résultats. Guy BRICOUT a tenu à féliciter les équipes pour leurs excellentes prestations et plus particulièrement les performances des Caudrésienne.

Benjamines : Eglantine BAYET, Juliane BOITTIAUX, Eléonore HUART, Noémie PISANU, Pauline LÉVÊQUE, Lucie VREVIN ont obtenu un total de 15,80 pts. Une belle note en artistique, il faut encore améliorer l'exécution.

Cadettes : Camille DEROUVROY, Camille WANEGUE, Léa GRIÈRE, Chloé DEUDON, Agathe POLVENT, Justine GOTRAND sur un enchaînement 5 rubans sont en progression mais des dixièmes de points sont perdus sur quelques fautes à l'engin, elles totalisent 15,30 et prennent la 2^{ème} place.

Juniors : Suzon DAPVRIL, Marion PODEVIN, Angeline LEBLANC, Lucie GIULIANI, Alicia BOUILLON, tirent bien leur épingle du jeu, les prises de risque sont assurées et leur permettent de prendre la tête

Les deux duos : Amandine DEMARET et Flora DEMARET, Agathe PHILIPPE et Audrey TAISNE ont joué la carte de l'artistique et se classent respectivement 3^{ème} et 1^{ère}.



Les résultats du Championnat de France UFOLEP

Le club de G.R.S. clôture brillamment la saison avec le championnat de France UFOLEP équipes qui s'est déroulé les 19 et 20 mai à Castelnau les Lez.

Agathe PHILIPPE et Audrey RICHARD montent sur la première marche du podium et remportent le titre de championne de France.

Sur la 3^{ème} marche du podium, nous retrouvons deux équipes : le duo National A avec Amandine et Flora DÉMARET et l'équipe Nationale 2 composée de Camille DEROUVROY, Chloé DEUDON, Léa GRIÈRE, Justine GOTRAND, d'Agathe POLVENT et Camille WANÈGUE.

Une 5^{ème} place pour les Excellences 4 (Alicia BOUILLON, Angéline LEBLANC, Lucie GIULIANI, Suzon DAPVRIL et Marion PODEVIN).

Une 9^{ème} pour les Benjamines pour qui ce championnat était un premier contact avec le niveau national (Églantine BAYET, Juliane BOITTIAUX, Eléonore HUART, Pauline LÉVÊQUE, Noémie PISANU et Lucie VRÉVIN).

La réussite était au rendez-vous pour nos 21 Caudrésienne. Ce championnat avait un caractère particulier puisque pour certaines c'était un au revoir à la compétition et au club pour rejoindre les facultés de Lille en septembre.

Gymnastes et entraîneurs trouvent dans ces résultats la récompense de leur investissement, la reconnaissance de la qualité de leur travail.





Quatre nageurs caudrésiens brillent aux Championnats du Nord.

Amélie Marmuse, Léana Cannard, Mathilde Wantiez et Hugo Brochard ont représenté brillamment les Sports Nautiques Caudrésiens lors des Championnats du Nord des 9 et 10 juin 2012, à Gravelines. Lors de ces championnats départementaux, ils se sont tous qualifiés pour les championnats régionaux.

Cette compétition regroupait les 279 meilleurs nageurs départementaux (101 nageuses et 178 nageurs) âgés de 14 à 20 ans et issus de 26 clubs.

Dans le bassin 25 m Sportica de Gravelines, chaque nageur caudrésien a participé à 4 courses et s'est mesuré aux meilleurs nageurs du département du Nord.

La difficulté pour Léana et Hugo âgés de 14 ans (minimes 1^{ère} année) et Amélie et Mathilde âgées de 15 ans (minimes 2^{ème} année) était de se qualifier pour les finales face à des nageurs plus âgés (jusqu'à 20 ans). Les finales A regroupent les 8 meilleurs nageurs départementaux toutes catégories et les finales B sélectionnent les nageurs entre la 9^{ème} et la 16^{ème} place départementale.

En cette fin de saison, les nageurs caudrésiens se sont très bien comportés. Ils ont tous montré de belles améliorations de performances lors des séries et des finales.

Sur 16 courses au total, les 4 Caudrésiens ont participé à 5 finales A, 5 finales B et se qualifient tous pour les régionaux. Les trois nageuses se sont particulièrement distinguées en remportant 18 055 points et classent les Sports Nautiques Caudrésiens, 11^{ème} club sur 26.

Pour leur premier championnat du Nord, Mathilde Wantiez et Hugo Brochard confirment leur forte progression et réussissent tous les deux à faire un temps de qualification pour les régionaux.

Mathilde Wantiez améliore fortement tous ses temps en séries et participe à 3 finales B. Elle termine 5^{ème} et 6^{ème} nageuse 97 du Nord en 200m Brasse et 200m Dos. En 200m Papillon, elle termine 2^{ème} de la finale B, 6^{ème} des 1997 en 3 min 22.92 sec. Elle s'améliore de 14 sec et réalise les temps de qualification pour les régionaux. Enfin, elle réalise le 5^{ème} temps départemental des 97 en 200m 4 nages et marque 538 points.

Hugo Brochard confirme sa forte progression dans ses quatre courses. Le nageur caudrésien gagne respectivement 6,4 et 3 secondes sur les 50m Dos (8^{ème} 1998), 50m Papillon (1^{er} 1998) et 50m Nage libre (5^{ème} 1998). Il termine 1^{er} nageur 1998 du Nord en 50m Papillon et réussit le temps de qualification aux régionaux au 50m Nage libre en 30.19 sec (793 points).

Après leur participation au championnat du Nord cet hiver à Hautmont, les 26 et 27 novembre 2011, Léana et Amélie réalisent une très belle compétition et se qualifient également pour les championnats régionaux.

Amélie Marmuse réussit à se qualifier sur trois finales : une finale A et 2 finales B. Elle finit 3^{ème} 1997 et 8^{ème} de la finale A toutes catégories en améliorant son temps en 200m Brasse (3 min 14. 29 sec). En 50m et 100m Brasse, elle finit respectivement 3^{ème} et 4^{ème} de la finale B mais aussi 3^{ème} et 5^{ème} nageuse départementale des 1997. Elle marque 932 points en 50m Brasse en réalisant 40.48 sec. Amélie décroche les temps de qualification sur les 50m, 100m et 200m Brasse pour les championnats régionaux.

Léana Cannard confirme sa très bonne forme du moment en améliorant tous ses temps. Elle termine première nageuse 98 du Nord sur les quatre courses disputées et réussit à se qualifier à quatre finales A sur les 50 et 100m Nage Libre et 50 et 100m Dos. Elle est la seule nageuse 1998 du département à s'imposer sur une finale A toutes catégories. En 50m Dos, la nageuse caudrésienne s'impose en finale A toutes catégories en réalisant 32.54 sec. Léana réalise son meilleur score (1157 points) et signe une belle 7^{ème} performance française (des 1998). Elle termine également 2^{ème} toutes catégories du 100m Dos et meilleur temps des séries en 1 min 10.47 sec (1098 points). Elle réalise une belle 4^{ème} place toutes catégories aux 50 et 100 m Nage Libre en réalisant 28.89 sec (1117 points) et 1 min 3.99 sec (1060 points). Léana décroche cette année quatre belles qualifications aux Championnats de France Minime qui se dérouleront à Amiens du 18 au 23 juillet 2012.

Antoine Coillot, leur entraîneur, nous explique que « la forte progression des performances des nageurs caudrésiens, leur participation à 10 finales sur 16 courses et leur qualification aux championnats régionaux reflètent leur très belle saison sportive. Elle rend fier l'ensemble des bénévoles et entraîneurs des Sports Nautiques Caudrésiens et récompense leur investissement de tous les jours. L'ensemble de ces résultats annonce une saison prometteuse pour l'année prochaine ».



Vie Culturelle

Le Musée des Dentelles et Broderies tisse de nouveaux liens culturels



Du 18 février au 15 mai dernier, le Centre Pompidou Mobile a pris ses quartiers à Cambrai pour une incroyable expérience de nomadisme culturel : aucun musée n'avait jusqu'ici tenté ni même envisagé de présenter des chefs d'œuvre de l'art moderne et contemporain (Picasso, Léger, Braque...) dans une structure mobile, démontable et transportable. Le Centre Pompidou a relevé ce défi en allant partout en France (sept villes sélectionnées) au devant des publics grâce à une architecture légère, joyeuse, dans l'esprit du cirque ambulant ou de la fête foraine.

Notre musée, engagé dans une démarche de labellisation Musée de France, ne pouvait que se joindre à cette initiative en s'associant avec les deux autres musées du territoire - musée Matisse et musée de Beaux-Arts de Cambrai - en lien étroit avec l'Office de tourisme du Cambrésis - afin de faire découvrir aux visiteurs du Pompidou Mobile la richesse du patrimoine muséal local.



Dans cette perspective, le Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies et le Musée départemental Matisse ont proposé la gratuité aux visiteurs du Pompidou Mobile pendant la durée de la manifestation sur présentation d'un « pass » édité et remis à l'entrée du site par l'OT du Cambrésis. Le musée de Cambrai était totalement gratuit pendant cette période.

Au total, le musée des dentelles et broderies a reçu 591 visiteurs munis d'un pass. La majorité de ces visiteurs venait de la Région Nord-Pas-de-Calais (79%) et majoritairement du Nord (65%). Rappelons que pour les Caudrésiens le musée est gratuit toute l'année. Le musée a aussi enregistré une nette augmentation de sa fréquentation sur la période du Pompidou Mobile avec 5696 visiteurs sur la période des mois de février à mai, ce qui représente une augmentation de 30 % par rapport à 2011 sur la même période, de 34 % par rapport à 2010 et de 27 % par rapport à 2009). Impact du Pompidou mobile, mais aussi du mariage princier dont les effets se font encore ressentir et de la présence accrue de notre tulliste le week-end et en semaine pour les démonstrations autour du métier Leavers.

Katell PALIX
Attachée de Conservation 46

Nuit des Musées avec l'École La Cambre et le musée Matisse

Le 19 mai dernier se déroulait La Nuit des Musées au Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies.

Quatre jeunes créateurs du Nord et quatre élèves de la section stylisme et création de mode de la prestigieuse école La Cambre (Ecole Nationale des Arts Visuels à Bruxelles) ont été invités par le musée à présenter leurs créations originales en dentelle et broderie de Caudry, pour la plupart créées spécialement pour l'occasion.

Les trois défilés ont ainsi rassemblé plus de 320 personnes (427 au total pour la visite du

musée) qui ont pu apprécier la qualité des collections présentées. Originalité, volume et créativité pour les élèves de La Cambre, légèreté, sobriété et associations inattendues pour les jeunes créateurs du Nord, Sarah Sumfleth, Franck Bricout, Orlane Herbin et Stéphane Martello.

Dans la continuité du partenariat lié avec le musée départemental Matisse à l'occasion du mariage princier de Kate Middleton, les deux musées se sont associés pour la première fois pour La Nuit des Musées en organisant un circuit de visites par des navettes de bus permettant aux participants d'assister – en plus de la visite des expositions, - aux deux spectacles de la soirée : défilé à Caudry et visites contées par la compagnie Sylempso au musée Matisse.

Cette opération a rassemblé près de 90 personnes, toutes ravies de cette escapade culturelle inédite, qui a permis à de nombreux visiteurs de découvrir le musée.



Katell PALIX
Attachée de Conservation

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Journée Européenne du Patrimoine
Le dimanche 16 septembre 2012 de 14h30 à 18h

À l'occasion de cette manifestation, Adeline Meilliez propose de rencontrer le public. Sous forme d'un atelier-performance, elle

reproduira son travail en atelier et réalisera un papier peint original. L'artiste mettra en scène son procédé artistique, la sérigraphie, en travaillant directement avec des fleurs et de la peinture sur une composition originale.

Le musée accueille Adeline Meilliez dans le cadre du dispositif Artiste Rencontre Territoire en temps Scolaire (A.R.T.S.) dont l'objectif est de favoriser l'accès à l'art dans les écoles, principalement au travers de rencontres et de projets à mener avec l'artiste.

L'artiste a ainsi sillonné le territoire des scènes du Haut Escaut, durant le printemps 2012, d'écoles en collèges puis en direction des centres de loisirs afin de faire partager sa démarche artistique et accompagner enseignants, élèves et jeunes dans leur projet de création à travers plusieurs ateliers participatifs.

**Vous avez chez vous des objets
en lien avec la dentelle ou la broderie de Caudry?
Ces objets ont une histoire à raconter ?**

Contactez-nous !

Le Musée des Dentelles et Broderies de Caudry prépare à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2012 une exposition de photographies **sur le thème des « patrimoines cachés » (thème national 2012).**

Ces patrimoines cachés, objets ou photographies, ont une histoire à raconter. Qu'ils dorment dans votre grenier ou qu'ils soient précieusement conservés dans vos collections, qu'ils aient une valeur historique, ethnologique ou encore purement sentimentale, qu'ils soient rares ou du quotidien, ces objets privés sont les témoins d'une histoire ou d'un savoir-faire autour de la dentelle et de la broderie qui ont forgé l'identité de Caudry et des Caudrésiens.

C'est pourquoi nous souhaitons photographier ces objets, recueillir et écouter leur histoire afin d'en garder la mémoire et la faire partager.

Si vous pensez à un objet spécifique (ou carte postale ancienne, photographie) qui a une importance ou une histoire particulière (familiale ou liée à un savoir-faire), **contactez-nous avant le 31 juillet.** Notre équipe prendra rendez-vous avec vous et vous serez peut-être sélectionné pour figurer dans notre exposition sur *les patrimoines cachés*. Les photographies artistiques des objets prises par nos soins seront ensuite exposées avec votre témoignage (et selon accord préalable) lors de l'exposition qui se tiendra les 15 et 16 septembre prochains à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine à la Salle des Fêtes puis au Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies.

Les objets sélectionnés devront avoir un lien avec la dentelle la broderie, ou encore la mulquinerie à Caudry ou ses environs.

Par exemple : Outils du tulliste (crochets, lampes...), matériel utilisé par les raccommodeuses (aiguilles, fils, paires de ciseaux, toiles noires, blouses...), plumes et matériel de l'esquisseur, mais aussi photographies ou cartes postales anciennes, chants d'entreprises, documents anciens, linge de maison, vêtements en dentelle / rebrodés, robes de mariée ou de cérémonie en dentelle de Caudry, etc... Les pièces anciennes retiendront tout particulièrement notre attention.

Cette liste n'est pas exhaustive et toute proposition sera la bienvenue.

**Vous remerciant par avance pour votre
précieuse participation à ce projet
autour de notre mémoire
collective !**

Katell PALIX
Attachée de Conservation

Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies

Contact pour vos propositions :
Déborah Ploch au 03 27 76 29 77
(avant le 31 juillet)



Ou par e-mail : accueil@musee-dentelle.caudry.fr

Expositions temporaires

*Jardin d'Ombre,
Jardin de lumière*

par Annie Bascoul
jusqu'au 16 septembre 2012
en présence de l'artiste



Annie BASCOUL, artiste plasticienne contemporaine de renommée internationale, emmène le public à la découverte de ses œuvres, dans un espace surprenant et merveilleux par un jeu de cache-cache subtil avec la lumière que la dentelle suggère.

Annie Bascoul nous propose une promenade dans un jardin enchanté où l'ombre et la lumière, la transparence et le blanc, le beau et le précieux évoquent inmanquablement la dentelle de Caudry. Cette exposition est présentée comme l'événement phare de cette programmation 2012. Elle tisse le lien entre l'art contemporain et le patrimoine dentellier, ouvrant les portes du musée sur de nouvelles collections.

Grande page de mon jardin
par Adeline Meilliez jusqu'au 23 septembre 2012



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012
L'office de Tourisme* de Caudry
vous propose :



«Sur les traces de l'industrie dentellière»
samedi et dimanche de 15h à 16h30

«À bicyclette derrière monsieur le Maire»
découverte du Caudry méconnu...
samedi et dimanche de 15h à 17h

«Les trésors cachés de
la Basilique Sainte Maxellende»
samedi et dimanche de 15h à 18h

«Découverte de l'Église Saint Barthélemy
à Audencourt»
samedi et dimanche de 15h à 18h

«Trésors gardés au coeur des foyers»
samedi et dimanche

Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui
à l'Espace de Vie Historique
samedi et dimanche de 15h à 18h

Musée des Dentelles et Broderies (pages 46, 47)
samedi et dimanche de 14h30 à 18h



L'Office de
Tourisme



SALON DES ARTS DE CAUDRY

36^{ème}
édition

2 salles d'exposition, 190 peintres et sculpteurs



Du 22 au 30 septembre 2012 inclus

Centre ville : salle des fêtes et pont des Arts

Entrée Gratuite CAUDRY

Comme chaque année maintenant, un **CONCOURS DE VITRINES** est organisé en prélude au Salon des Arts.

Il aura lieu du mardi 04 septembre au matin jusqu'au mardi 18 septembre au soir.

Les bulletins de participation seront à retirer en Mairie, ou à la bibliothèque ou à l'OTSI.

Si vous participez, les organisateurs du Salon et la Présidente de l'Office Municipal de la Culture, Régine Dhollande, seraient honorés de votre présence le 28 septembre à 20h, lors de la nocturne du 36^{ème} Salon des Arts pour la remise des prix, ce qui vous permettrait de découvrir ou redécouvrir cette magnifique exposition.

Ce concours vous permet d'effectuer un parcours agréable dans les rues de la ville et de découvrir les vitrines des commerçants participant à cet évènement.

Soyez nombreux à participer !



Expos

au Grenier de la Bibliothèque

du 14 au 29 septembre 2012

«Itinéraires empreintés»

Expression collective autour du thème de l'empreinte, de la trace et du geste
Exposition proposée par l'antenne de Caudry de l'Association Re-actifs.

du 1^{er} au 14 octobre 2012

«Maupassant, maux passés»

Exposition proposée par Jacques GRASSART
(voir présentation complète, page...)

du 06 au 24 novembre 2012

«Oradour sur Glane»

«La garde républicaine»
Exposition de photographies d'Éric DUBOIS
du club photographique de l'Amicale Laïque de Caudry

du 1^{er} au 15 décembre 2012

«De bons réflexes»

Exposition de produits de beauté, de soins du corps et d'hygiène de la maison, réalisés de manière naturelle et à moindre coût par les bénéficiaires du dispositif «Atelier Santé Ville».

Exposition animée par Fatoumata DANIOKO,
chargée de mission au Centre Communal
d'Action Sociale de Caudry



l'Association «Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui»
Espace de Vie Historique - Place des Mantilles
propose jusqu'au 27 Octobre 2012

deux expositions temporaires :

«Les majorettes
de Caudry»



et «Les photos de
Michel Brassard»



ainsi qu'une exposition
permanente :



«Caudry, ville des métiers d'Art
- sa vie et son histoire»

100 % ENTREE
GRATUITE

EXPO PHOTO



20 ET 21
OCTOBRE 2012

POLE CULTUREL
CAUDRY

de 10h à 12h et de 14h à 18h
organisé par le Photo Club de l'Amicale Laïque





Maupassant, maux passés...

Lundi 16 janvier, 11h. Le bulldozer prenait d'assaut l'immeuble Chantilly sous l'œil attentif des élus, des protagonistes du projet A.N.R.U. associés à la réhabilitation du quartier, et de ses habitants émus pour la plupart. Concernés au premier niveau, ces derniers, voyaient disparaître sous les décombres une large tranche de leur vie. Tout en gardant l'espoir que la reconfiguration en profondeur de leur espace de vie leur soit profitable.

Situation ambiguë et excitante tout à la fois qui ne m'a pas échappé dans l'œilleton de mon Canon EOS 7D. C'eût pu être pour moi, et sur le long terme, le départ d'un suivi photographique. Eh bien non : j'ai préféré traiter le sujet à travers un panel d'œuvres à l'encre de Chine, dans une identité que je qualifierai ART SINGULIER pour les aficionados de terminologie. Cette option me semblait plus apte à traduire la décharge émotionnelle que j'ai ressentie.

Les **IMAGES** et les **MOTS** se sont alors entrecroisés dans une cohérence jubilatoire, humoristique, volontairement chargée de calembours, etc. Presque une sorte de « Jurassic Park » mais dont la fin heureuse fait vite oublier l'apparente FAIM du **DINOSAURE**, personnage central de l'histoire que j'ai voulu raconter. Chemin faisant, on reconnaîtra le **RENARD**, en référence à l'une des entreprises qui se sont attelées à ce chantier d'envergure.

.... « Tout est bien, qui finit bien » : ne voit-on pas le **DINOSAURE** devenu le compagnon de jeux des gamins du quartier, heureux que celui-ci soit requalifié ? Les **MAUX** sont passés : vive le nouveau MAUPASSANT !

Grasjacqs.



Exposition :

« Maupassant, maux passés »,
 par Jacques Grassart, artiste singulier.
 Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque
Du 1^{er} au 14 Octobre 2012.



PARTICIPER À LA PROGRAMMATION DU MILLÉNIUM, C'EST DÉSORMAIS POSSIBLE GRÂCE À « LA 7^{ÈME} SALLE » !!

Dans un premier temps, rendez-vous sur le site www.laseptiesalle.com pour vous inscrire.

Le principe est simple : vous avez la possibilité de voter pour un film parmi une liste préétablie. Chaque quinzaine, le film le plus demandé sera programmé au Millenium le jeudi soir. Vous recevrez un email annonçant le film retenu et vous aurez aussi la possibilité de réserver votre place en ligne pour cette séance. Les films non retenus restent disponibles pour un vote ultérieur.

L'idée est de promouvoir un Cinéma de qualité, et de permettre à des films dont les sorties ont été limitées ou l'exploitation beaucoup trop rapide de trouver un « second souffle ». Mais attention, le film élu ne sera projeté qu'une seule fois, pensez à réserver votre soirée !!

A travers un outil démocratique : le vote, et un canal moderne : internet et les réseaux sociaux, la Septième Salle réinvente et modernise l'esprit « Ciné-Club ». Vous devenez ainsi acteur de la vie de votre cinéma !!

+ d'infos sur www.laseptiesalle.com et sur la page Facebook de l'opération.

L'été qui débute à peine est aussi comme toujours synonyme de sorties cinéma tant attendues... Voici quelques titres pour vous inviter à ne pas délaissier les salles obscures du Millénium malgré la saison estivale :

- « The Amazing Spider-Man » : du 4 au 17 juillet,
- « Un bonheur n'arrive jamais seul » : du 11 au 17 juillet,
- « The Dark Knight Rises » : du 25 juillet au 7 août,
- « G.I. Joe : Conspiration » : du 1^{er} au 7 août,
- « Total Recall » : du 22 au 28 août,

Et évidemment d'autres sorties pour le Jeune Public seront aussi au rendez-vous durant tout l'été :

- « L'Age de Glace 4 » : du 27 juin au 10 juillet,
- « Le Lorax » : du 18 au 31 juillet,
- « Rebelle » : du 1^{er} au 14 août,
- « Sammy 2 » : du 15 au 28 août,

SUR LE SITE INTERNET DE LA SEPTIÈME SALLE,
PROGRAMMEZ LES FILMS
DE VOTRE SALLE DE CINÉMA!

RENDEZ-VOUS AU CINÉMA!

WWW.LASEPTIEMESALLE.COM

NE RATEZ PLUS DE FILMS SUR GRAND ÉCRAN!



Attention les films cités ci-dessus font partie d'une programmation prévisionnelle. Il est toujours prudent de vérifier nos séances le moment venu sur notre programme papier, sur le site www.le-millennium.fr, ou encore sur Facebook : <http://fr-fr.facebook.com/people/Cinema-Le-Millennium>

Naissances

*Puisse la présence
de ce petit ange
transformer votre
existence
et marquer
le début
d'une belle
histoire...*



16/03/2012	Ruben BELLEGARDE	02/05/2012	Isaac COLPIN
17/03/2012	Lari HENIN	03/05/2012	Théo VITRAND
19/03/2012	Yliés FERAHTIA	04/05/2012	Liza RENARD
22/03/2012	Clara CANONNE	09/05/2012	Sofiane BONIFACE
22/03/2012	Merouane ZIDOURI	10/05/2012	Joséphine RODRIGUEZ
31/03/2012	Circé POULAIN	11/05/2012	Erwan TRUMEAU
03/04/2012	Noah LECERF	12/05/2012	Alessio DELMOTTE
03/04/2012	Manöa LEPRÊTRE	12/05/2012	Nathan MASSET
03/04/2012	Mathys REGNIER	13/05/2012	Bastien DERVILLE
06/04/2012	Axel COCHET	13/05/2012	Tiago NOGUEIRADE PINHO
07/04/2012	Mayssa CHOUIKHA	14/05/2012	Zoé VANAUBERG
07/04/2012	Mathéo LARGILLIÈRE	16/05/2012	Zoé LOPEZ
07/04/2012	Mathis LARGILLIÈRE	16/05/2012	Théo MEYNS
12/04/2012	Celia BRICOUT	17/05/2012	Juliette MARLIOT-DUBOIS
13/04/2012	Elouane DECROIX	19/05/2012	Johanna PARENT
13/04/2012	Timoteï DÉJARDIN	20/05/2012	Tristan LELONG
14/04/2012	Lilou GRAFF	24/05/2012	Julie BRODU
14/04/2012	Morgan LEGRAND	24/05/2012	Sydney HEARTSBURGER
16/04/2012	Florent TENDERA	25/05/2012	Anaïs DELFORGE
19/04/2012	Louane OLIVEIRA	29/05/2012	Luuna LEPINE
24/04/2012	Sylvain RICHARD	31/05/2012	Lorenzo FRIGARD
26/04/2012	Beverly COCHET	31/05/2012	Léa MAUBORGNE
27/04/2012	Robin VANCEUNE BROECKE	08/06/2012	Nourhane JABRI
28/04/2012	Perrine MEYER	10/06/2012	Isaure DORIBREUX
29/04/2012	Tito HEREDIAS	11/06/2012	Aaron LAFAYE
01/05/2012	Lola LUTSEN HENNUYER	15/06/2012	Thalia PINTIAUX

07/04/2012	Lémuel CARRE – Jennifer HOUCKE
14/04/2012	Dimitri VAILLANT – Cécile WATREMEZ
21/04/2012	Nicolas AUGUSTE – Lindia MAUVAIS
21/04/2012	Michel QUEUNIEZ – Marie-France DUFOSSÉ
28/04/2012	Nicolas CORNAILLE – Géraldine LANCIAUX
28/04/2012	Dilan GEST – Cindy LHUSSIEZ
05/05/2012	Nicolas SMAGA – Cindy DOMISSE
12/05/2012	Jean CREPIN – Marie WAXIN
12/05/2012	André PREVOST – Géraldine MARTIN
19/05/2012	François SENESCHAL – Emeline DEUDON
26/05/2012	Jérôme GODIN – Hélène MOITY
26/05/2012	Pascal HUGUET – Joëlle COUPET
09/06/2012	Jean-Marie ALLOI – Sabine LÉVÊQUE
09/06/2012	Alexandre CARPENTIER – Charlotte MACHU
16/06/2012	Kévin DENIS – Kelly MOULIN
16/06/2012	Sébastien GOULARD – Sophie LECOUF
16/06/2012	Thierry LÉVÊQUE – Ginette GABET
21/06/2012	Anthony MAROUSEZ – Christelle BESIN
23/06/2012	Rodrigue FIEVET – Mathilde BRILLON
23/06/2012	Laurent MARTIN – Caroline LALISSE

Mariages

*“Ton Amour est dans ma vie
comme un roseau
dans les bras du vent”*

Décès

23/03/2012 Marie-Léone MILOT épouse DELACOURT, 57 ans
25/03/2012 Henriette LESAGE Veuve MARCY, 86 ans
29/03/2012 Jacqueline NORMAND Veuve FRANQUEVILLE, 72 ans
31/03/2012 Raymond DUPET, 75 ans
02/04/2012 Thérèse FLORIN, 87 ans
05/04/2012 Vito POLLINA, 84 ans
05/04/2012 Germain SANTER, 74 ans
09/04/2012 Michel MAMBOURG, 74 ans
10/04/2012 Gilles HODIN, 51 ans
15/04/2012 René DIME, 88 ans
15/04/2012 Jean DRANCOURT, 87 ans
16/04/2012 Colette LEGENDRE épouse BOURDIN, 73 ans
21/04/2012 René DUWEZ, 85 ans
21/04/2012 Marie FLAHAUT, 88 ans
22/04/2012 Marcelle LEMAIRE, 84 ans
25/04/2012 Hélène GRATTEPANCHE, 82 ans
25/04/2012 Gaston GURY, 92 ans
03/05/2012 Albertine NICOLAS, 75 ans
03/05/2012 Eugène MONIEZ, 89 ans
04/05/2012 Julien LANSIAUX, 85 ans
04/05/2012 Armand LECOUF, 85 ans
05/05/2012 Lucie BANSE, 95 ans
06/05/2012 Mickaël BENOIT, 35 ans

06/05/2012 Micheline GODARD épouse DUCORNET, 83 ans
08/05/2012 Guy LORRIAUX, 50 ans
12/05/2012 Jeanne BAR épouse DUCHATEAU, 67 ans
18/05/2012 Alain LEFEBVRE, 60 ans
20/05/2012 Léon COLMONT, 78 ans
20/05/2012 Georges GAZEAU, 80 ans
20/05/2012 Roger RAMETTE, 81 ans
22/05/2012 Marcel LE SAULNIER, 87 ans
26/05/2012 Yvette DELALLE Veuve BRACQ, 86 ans
26/05/2012 Céline STOCLET Veuve QUINCHON, 89 ans
27/05/2012 Simone DELHAY épouse GUÉRY, 70 ans
28/05/2012 Didier RUELLE, 55 ans
30/05/2012 Alice FITZ PATRICK Veuve WALLERAND, 91 ans
31/05/2012 Chantale HEGO Veuve HERBIN, 67 ans
01/06/2012 Jean QUARRÉ, 75 ans
02/06/2012 Joseph BRICOUT, 77 ans
05/06/2012 Rolande TOURNEBISE Veuve LEMAIRE, 74 ans
06/06/2012 Jules AVOINE, 81 ans
09/06/2012 Marguerite DROMBY Veuve HAUDEGON, 97 ans
12/06/2012 Andrée COUTEAU, 70 ans
12/06/2012 Marie ROUSSEAU Veuve DARRAS, 65 ans
14/06/2012 Véronique TISSERAND épouse HÉRIVAUX, 46 ans
15/06/2012 Marc LECLERCQ, 61 ans
16/06/2012 Jean-Marie GLACET, 54 ans
16/06/2012 Jacqueline LEPINE Veuve LEMAITRE, 88 ans
16/06/2012 Marcel NORMAND, 62 ans
18/06/2012 Alba VILLALTA Veuve CAMPORELLI, 96 ans
19/06/2012 Juvénal BAUDOUX, 65 ans
19/06/2012 Anne-Marie KAESLIN épouse BOUILLON, 81 ans
19/06/2012 Eliane LEMAIRE épouse VAN DAMME, 82 ans
23/06/2012 Marcelle CAUCHY Veuve DUBOIS, 99 ans

LES POMPES FUNÈBRES CAUDRÉSIENNES

créées par la Ville de Caudry en 1924

Depuis 1924, la régie municipale des Pompes Funèbres aide les familles dans les démarches afférentes au décès (organisation des funérailles, transport de corps, inhumation, démarches administratives, contacts avec les différents intervenants : culte, marbrier, presse, cimetière, mairie...). Vous pouvez également y souscrire un contrat de prévoyance vous permettant de soulager vos proches des obligations liées aux funérailles et de bénéficier d'une tranquillité d'esprit. Les Pompes Funèbres Caudrésienne agissent dans l'intérêt du Service Public en proposant aux familles le meilleur rapport prix, prestations.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h00
7 jours / 7 et 24h / 24.

67, rue A. Briand - 59540 CAUDRY
Tél. : 03 27 85 03 32
email : bureau@pompes-funèbres.caudry.fr



Festi'Val Nature

Les Naturiades

du Val du Riot

CAUDRY

**08 et 09
septembre 2012**

sam. 14H - 19H / dim. 10H - 19H

Deux jours pour découvrir, apprendre à respecter et protéger la Nature à travers des stands, des ateliers et des animations : mini ferme, démonstration de chiens de troupeaux, conteur, rallye questions et bien d'autres surprises...

**BASE DE LOISIRS
entrée gratuite**

